

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland



**ENQUETES PANELS D'EVALUATION DE L'IMPACT SOCIOECONOMIQUE DE LA
COVID-19 SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AU CAMEROUN**



Troisième passage -Volet ménage

Rapport d'analyse de données

Etude réalisée par l'Institut National de la Statistique avec l'appui de la Banque Mondiale



Août 2022

Table des matières

Résumé exécutif	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE1 : CONTEXTE, SYNTHESE METHODOLOGIQUE ET CARACTERISTIQUES DES MENAGES ECHANTILLONS DE L'ETUDE	3
1.1 Mesures de lutte contre la COVID-19	3
1.2 Evolution de la pandémie de la COVID-19 au Cameroun depuis la première vague de l'enquête	3
1.3 Synthèse méthodologique et couverture de l'échantillon	4
1.4 Caractéristiques sociodémographiques.....	6
CHAPITRE 2 : CONNAISSANCES ET COMPORTEMENT VIS-A-VIS DE LA PANDEMIE	8
2.1 Connaissance de la COVID-19	8
2.1.1 Perceptions des chefs de ménage sur la COVID-19	8
2.1.2 Opinion exprimée par les chefs de ménage sur les règles à adopter pour réduire le risque de contracter la COVID-19	9
2.1.3 Connaissance des mesures préventives prises par le Gouvernement pour réduire la propagation du coronavirus	10
2.1.4 Appréciation des chefs de ménage par rapport à la réponse du Gouvernement face à la pandémie du coronavirus.....	10
2.1.5 Raisons de non-satisfaction de la réponse du Gouvernement face à la crise du coronavirus	11
2.2 Comportement vis-à-vis de la pandémie	11
2.2.1 Avis des chefs de ménage sur l'attitude à adopter face à un cas suspect de malade de COVID-19	11
2.2.2 Comportements des chefs de ménage sur l'adoption des mesures barrières prises par le Gouvernement.....	12
2.2.3 Acceptabilité des tests et de la vaccination contre la COVID-19 par les ménages	13
CHAPITRE 3 : IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'EMPLOI ET LE REVENU	16
3.1 Emploi	16
3.1.1 Situation de l'emploi	16
3.1.2 Perte d'emploi liée à la COVID-19	17
3.1.3 Perturbation dans l'emploi.....	18
3.2 Revenu.....	20
3.2.1 Impact de la COVID-19 sur le revenu des entreprises familiales	20
3.2.2 Impact de la COVID-19 sur les transferts reçus par les ménages	23
CHAPITRE 4 : ACCES AUX SERVICES DE BASEET INSECURITE ALIMENTAIRE	26
4.1 Accès aux services de base	26
4.1.1 Accès des ménages aux aliments de base	26
4.1.2 Consultation de professionnels de santé par les ménages	26
4.1.3 Recours au traitement contre la COVID-19	28
4.1.4 Accès des ménages aux médicaments en général.....	28

4.1.5 Activités éducatives pour les enfants	29
4.1.6 Accès aux services financiers.....	32
4.2 Perception des ménages sur l'évolution des prix et insécurité alimentaire.....	34
4.2.1 Perception des ménages sur l'évolution des prix.....	34
4.2.2 Situation d'insécurité alimentaire.....	35
4.2.3 Indice agrégé sur la situation des ménages vis-à-vis de l'insécurité alimentaire	36
CHAPITRE 5 : CHOC ET PROTECTION SOCIALE	38
5.1 Chocs et stratégies d'adaptation.....	38
5.1.1 Survenue des chocs depuis le début de la pandémie	38
5.1.2 Stratégies adoptées par les ménages	39
5.2 Protection sociale : Assistance reçue par les ménages	40
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	44
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	46
ANNEXE	47
Annexe 1 : Disponibilité et évolution des prix de la première denrée alimentaire la plus consommée dans la région, et respect des mesures barrières contre la COVID-19, changement d'emploi	47
Annexe 2 : Liste du personnel impliqué.....	53

SIGLES ET ABREVIATIONS

CAMTEL	: Cameroon Telecommunication
CATI	: Computer Assisted Telephone Interview
CCOUSP	: Centre de Coordination des Opérations d'Urgence de Santé Publique
COVID-19	: Coronavirus Disease 2019
EPICOVID-19	: Enquêtes Panels d'évaluation de l'Impact socioéconomique de la COVID-19
INS	: Institut National de la Statistique
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MTN	: Mobile Telephone Networks
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PIB	: Produit Intérieur Brut
SMS	: Short Message Service
RDD	: Radial Digit Dialing

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Répartition (nombre) des numéros de téléphone générés par opérateur et bilan de la collecte	5
Tableau 2.1: Proportion de ménages non satisfaits de la réponse du gouvernement par raison de non-satisfaction selon le milieu de résidence (%).....	11
Tableau 5.1 : Valeur moyenne (en FCFA) de l'assistance reçue par au moins un membre du ménage depuis le début du mois de mars 2020, selon le type d'aide	42

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Évolution des cas, de décès et de guérison de la COVID-19 au Cameroun	4
Graphique 1.2 : Évolution du nombre de personnes vaccinées contre la COVID-19 d'avril à août 2021 au Cameroun	4
Graphique 1.3 : Répartition des ménages suivant le sexe du chef de ménage	7
Graphique 1.4 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du chef de ménage	7
Graphique 1.5 : Répartition des ménages selon le groupe d'âge du chef de ménage	7
Graphique 2.1 : Répartition (%) de chefs de ménage ayant entendu parler de la COVID-19 selon leur perception sur la COVID-19	8
Graphique 2.2 : Proportion (%) de chefs de ménage selon leur opinion sur les règles de conduite réduisant le risque de contracter la COVID-19	9
Graphique 2.3 : Proportion (%) de chefs de ménage dont les opinions corroborent avec toutes les règles de conduite et ceux dont les opinions ne corroborent avec aucune règle de conduite par domaine d'étude.....	9
Graphique 2.4 :Pourcentage de chefs de ménage ayant connaissance des mesures prises par le gouvernement	10
Graphique 2.5 : Proportion (%)de chefs de ménage satisfaits de la réponse du gouvernement face à la crise du coronavirus, par milieu de résidence.....	10
Graphique 2.6 :Pourcentage de chefs de ménage déclarant comme comportement à adopter face au malade.....	12
Graphique 2.7 :Pourcentage de chefs de ménage, qui au cours des 7 derniers jours, ont déclaré respecter les gestes barrières plus que d'habitude par sexe.....	13
Graphique 2.8 :Proportion de ménages dont les chefs sont prêts à faire tester gratuitement	14
Graphique 2.9 :Proportion de ménages dont les chefs sont prêts à se faire vacciner si un vaccin leur était proposé	15
Graphique 2.10 :Proportion de ménages dont les chefs sont prêts à se faire vacciner si un vaccin leur était proposé	15
Graphique 3.1 : Répartition (%) de chefs de ménage selon leur situation vis-à-vis de l'emploi.....	16
Graphique 3.2 : Répartition (%) de chefs de ménage ayant perdu leurs emplois suivant que les raisons sont liées à la COVID-19 ou pas	17
Graphique 3.3 : Evolution de la proportion de chefs de ménage ayant changé d'emploi par strate d'enquête	18
Graphique 3.4 : Proportion de chefs de ménage n'ayant pas pu se rendre à son lieu de travail ou travailler à la maison comme d'habitude au cours des 7 derniers jours.....	19
Graphique 3.5 : Répartition (%) de ménages suivant la principale raison pour laquelle le chef n'a pu travailler comme d'habitude au cours des 7 derniers jours précédent l'enquête	20
Graphique 3.6 : Répartition (%) des ménages possédant une entreprise familiale dont le revenu a connu une baisse au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête	21
Graphique 3.7 :Répartition (%) des ménages possédant une entreprise familiale dont le revenu a connu une baisse au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête, par secteur d'activité.....	21
Graphique 3.8 : Proportion de ménages possédant une exploitation agricole dont les activités ont été perturbées au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête.....	22
Graphique 3.9 : Répartition de ménages possédant une exploitation agricole dont les activités ont été perturbées au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête selon la raison.....	23
Graphique 3.10 : Proportion (%) des ménages possédant une exploitation agricole ayant pu vendre leurs productions au cours des 7 derniers jours précédent l'enquête	23
Graphique 3.11 : Proportion (%) de ménages dont au moins un membre a reçu des transferts en espèce ou en nature au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête.....	24
Graphique 3.12 : Répartition (%) de ménages dont au moins un membre a reçu des transferts en espèce ou en nature au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête selon l'évolution de ces transferts par rapport à la période d'avant.....	24

Graphique 3.13 : Evolution de la proportion (%) de ménages dont au moins un membre a reçu une aide en espèce ou en nature	25
Graphique 4.1 : Pourcentage de ménages n'ayant pas pu acheter leurs trois premiers aliments de base depuis le début de la pandémie.....	26
Graphique 4.2 : Pourcentage de ménages dont au moins un membre a consulté un professionnel de santé depuis le début de la pandémie	27
Graphique 4.3 : Fréquence des principales raisons de consultation des personnels de santé par les ménages depuis le début de la pandémie	28
Graphique 4.4 : Pourcentage de ménages comptant au moins un membre ayant reçu le traitement de la COVID-19, parmi ceux ayant au moins un malade de COVID-19	28
Graphique 4.5 : Pourcentage de ménages ayant acheté les médicaments modernes ou traditionnels....	29
Graphique 4.6 : Pourcentage d'enfants (de 3 ans ou plus)en cours de scolarité par type d'organisation gérant l'école des enfants	29
Graphique 4.7 : Pourcentage d'enfants (de 3 ans ou plus) en cours de scolarité par type de mesures barrières respectées dans leurs écoles	30
Graphique 4.8 : Pourcentage de ménages ayant des enfants en cours de scolarité et informés de la mise en ligne des leçons sur le site du MINESEC	31
Graphique 4.9 : Pourcentage de ménages dont les enfants font face aux difficultés lors de l'apprentissage à la maison selon la première difficulté rencontrée.....	32
Graphique 4.10 : Pourcentage de ménages dont au moins un membre a utilisé les moyens de paiement financier et pourcentage de ménages, parmi ceux ayant effectué une opération financière souhaitée ..	32
Graphique 4.11 : Pourcentage de ménages ayant réalisé une opération financière selon le type d'opération sollicitée.....	33
Graphique 4.12 : Pourcentage de ménages n'ayant pas pu acheter leurs trois premiers aliments de base à cause de l'augmentation des prix depuis le début de la pandémie	34
Graphique 4.13 : Proportion (%) de ménages ayant connu les situations d'insécurité alimentaire suivantes pour faute d'argent ou d'autres moyens selon les passages	35
Graphique 4.14 : Répartition de ménages suivant la situation d'insécurité alimentaire au cours des trois passages.....	36
Graphique 5.1 : Proportion (%) de ménages ayant été affectés par un choc selon le type de choc	38
Graphique 5.2 : Proportion de ménages suivant le choc le plus sévère subi	39
Graphique 5.3 : Répartition de ménages selon les stratégies pour faire face aux différents chocs.....	40
Graphique 5.4 : Proportion de ménages dont au moins un membre a reçu au moins un type d'une assistance, selon le sexe du chef de ménage et la strate de résidence	41
Graphique 5.5 : Proportion de ménages dont au moins un membre a reçu une assistance, selon le type d'assistance.....	41
Graphique 5.6 : Proportion des ménages dont au moins un membre a reçu une assistance selon l'origine de l'assistance.....	42

RESUME EXECUTIF

Le présent rapport porte sur les résultats du troisième¹ passage du volet ménage de l'étude sur l'évaluation de l'impact socioéconomique de la COVID-19 sur les conditions de vie des populations. Il y est question (i) d'analyser le niveau de connaissance et le comportement de la population vis-à-vis de la pandémie, (ii) d'évaluer l'impact de la pandémie sur l'emploi et sur les revenus, et (iii) de mesurer l'accès des ménages aux services de base et au respect des mesures barrières édictées par le Gouvernement et l'OMS. Par ailleurs, d'autres thématiques telles que l'insécurité alimentaire et les chocs subis par les ménages y sont également abordées.

La collecte de données de ce troisième passage a été réalisée sur la période du 25 mars au 25 avril 2022. Un échantillon de 1 411 ménages a été enquêté avec succès.

L'exploitation des données a permis de relever que la quasi-totalité des chefs de ménage interrogés, soit 99,4%, ont déjà entendu parler de la COVID-19. Le pourcentage de ceux d'entre eux qui pensent que c'est une maladie dangereuse est passé de 80% en février à 90% en juillet 2021 pour se situer à 85,2% en avril 2022. Par ailleurs, 5,7% de chefs de ménage est d'avis favorable que toutes les mesures barrières citées concourent à la lutte contre la COVID-19². Ce pourcentage, en baisse comparativement à celui obtenu au premier passage, traduirait le fait que certains ménages estiment que le non-respect de certaines de ces mesures n'expose presque pas au risque de contracter le coronavirus. En ce qui concerne l'appréciation de la réponse gouvernementale, le pourcentage de chefs de ménage satisfaits des mesures prises pour juguler la pandémie connaît une augmentation, passant de 77,3% en février à 83,7% en juillet 2021 puis à 87,4% en avril 2022. En présence d'un cas suspect de malade de la COVID-19 dans le ménage, l'attitude la plus citée par les ménages est d'appeler le contact officiel gratuit : le 1510.

Le pourcentage de chefs de ménage qui disent avoir perdu leurs emplois au cours de la période allant de l'entrée en vigueur des mesures restrictives (le 18 mars 2020) jusqu'à la date d'enquête et qui n'en ont pas encore trouvé un autre est marginal. Parmi les chefs de ménage ayant connu une perte d'emploi au cours de cette période, la raison la plus évoquée par la moitié de personnes interrogées est celle liée à la COVID-19. Et entre les trois passages de l'enquête, les données laissent penser que certains d'entre eux auraient réussi à s'insérer sur le marché du travail.

Parmi les ménages possédant une entreprise familiale, deux sur dix déclarent que leurs activités économiques ont été fragilisées par la crise liée à cette pandémie. Cette crise a principalement touché les entreprises relevant des secteurs de l'agriculture et du commerce.

L'enquête a également permis de mesurer l'acceptabilité des tests et des vaccins par les ménages. Il ressort des résultats que plus de sept chefs de ménage sur dix se disent prêts à se faire tester gratuitement contre la COVID-19. Cependant, seuls près de quatre chefs de

¹ Le volet ménage de l'étude, dont le premier passage a été réalisé en février 2021, le second entre juin et juillet 2021 et le troisième en avril 2022, permet à chacun des trois passages, d'avoir des estimations pour un grand nombre d'indicateurs sur la situation du Coronavirus au niveau national, et au niveau de chacune des deux grandes métropoles (Yaoundé et Douala) et le reste du pays.

² La connaissance de toutes les règles renvoie au lavage régulier des mains à l'eau coulante et au savon/ à l'utilisation de désinfectant (gel hydro-alcoolique, etc.), au principe visant à éviter les poignées de main/ salutations physiques, au port de masque/ cache-nez, à éviter les voyages, à rester à la maison et éviter de sortir sauf si nécessaire, à éviter les endroits de rassemblement avec beaucoup de gens, à maintenir une distance suffisante d'au moins 1 mètre entre les personnes, à éviter de toucher votre visage.

ménage déclarent être prêts à se faire vacciner contre la COVID-19, si un vaccin leur était proposé. On note néanmoins une hausse de 4 points de pourcentage entre le premier et le troisième passage.

Par ailleurs, très peu de ménages déclarent avoir reçu de l'assistance depuis le début de la pandémie et ce quel que soit le type d'assistance (5,7%, 4,7% et 2,9% respectivement à la première, deuxième et troisième phase). Le pourcentage des ménages qui déclarent qu'au moins un de leurs membres a consulté un professionnel de santé pour diverses pathologies depuis le début de la pandémie est resté quasi-stable autour de 40% entre le premier et le troisième passage après un léger fléchissement au deuxième passage (36%). Les pathologies les plus citées pour ces consultations restent principalement : la fièvre/le paludisme, le mal de gorge et la fièvre typhoïde.

Concernant l'éducation, moins de la moitié des ménages (44,3% au second passage et 42% au troisième) ayant des enfants en cours de scolarité sont au courant des cours postés par le ministère des enseignements secondaires sur son site internet pour les apprenants. Les premières difficultés auxquelles les enfants sont confrontés dans l'apprentissage à la maison sont, entre autres, l'accès limité à l'électricité ou à l'éclairage, la mauvaise connexion à internet et le coût élevé d'internet.

Du premier au troisième passage, la proportion de ménages connaissant une sécurité alimentaire a légèrement baissé ; passant de 33,3% à 31,6%. Près de 43% de ménages ont été victimes de l'insécurité alimentaire sévère et ce, quel que soit le passage.

Au vu de ces résultats, les recommandations suivantes ont été formulées pour être mises en œuvre par le Gouvernement et ses partenaires impliqués, dans le but de renforcer ou d'améliorer l'efficacité de la stratégie de riposte à la COVID-19. Il s'agit de:

- Accélérer la mise en place de la sécurité sociale et élargir sa couverture dans le but de prendre en charge les personnes se trouvant dans les situations de vulnérabilité du fait de la propagation de la COVID-19 ;
- Poursuivre/élargir les mesures de soutien aux entreprises formelles et informelles pour sauver les emplois et préserver le pouvoir d'achat des ménages ;
- Poursuivre la sensibilisation sur le respect strict des mesures barrières, en mettant un focus sur celles moins connues ou moins respectées, notamment celles demandant d'éviter de toucher le visage, les rassemblements avec beaucoup de gens, de respecter de la distance d'au moins un mètre entre personnes ;
- Poursuivre la sensibilisation sur le comportement à adopter en cas de soupçon de cas de malade COVID-19 ;
- Le MINESEC devrait poursuivre la sensibilisation et l'information de la population par rapport aux opportunités offertes aux apprenants en mettant les cours en ligne ;
- L'électricité et l'internet devraient être rendus beaucoup plus accessibles aux populations pour faciliter l'apprentissage aux enfants ;
- Veiller à l'effectivité de la gratuité du traitement dans les centres de prise en charge ;
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation et de communication de masse pour faciliter l'adhésion de la majorité de la population à la vaccination contre la COVID-19.

INTRODUCTION

L'épidémie du coronavirus (COVID-19), apparue dans la ville de Wuhan en Chine en décembre 2019, s'est rapidement propagée en dehors de la Chine et a été déclarée comme pandémie mondiale le 11 mars 2020. Le premier cas a été déclaré au Cameroun le 6 mars de la même année et dès lors la maladie s'est répandue un peu partout sur le territoire national, entraînant ainsi un accroissement progressif du nombre de cas de personnes contaminées et des décès. Au 28 février 2021 (le 1^{er} passage de l'enquête s'étant déroulé en février 2021), le Cameroun enregistrait déjà environ 39 000 cas d'infection. Cet effectif est passé à 82414cas au 31 juillet 2021 (mois de réalisation du 2^e passage) puis à 119 924cas au 30 avril 2022 (mois de réalisation du 3^e passage)³.

En réponse à la pandémie, le Gouvernement, à la suite de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a pris le 17 mars 2020 une série de 17 mesures restrictives complétées par 7 autres près de trois semaines après (le 09 avril). Ces mesures étaient, entre autres, la fermeture des frontières, la fermeture des lieux de loisirs tels que les bars, les restaurants, la fermeture des établissements scolaires, la fermeture des frontières, la limitation du nombre de place dans les transports publics.

Ces mesures restrictives prises ont probablement eu des incidents importants sur la vie des ménages et l'économie nationale en général. Malgré la levée de certaines de ces mesures restrictives en fin avril 2020 et les mesures d'accompagnement prises par le Gouvernement et ses partenaires, les conditions de vie des ménages restent sous la menace de cette pandémie. Cette dernière continue de faire des victimes au sein de la population et d'impacter négativement les activités économiques. Cette troisième phase se réalise dans un contexte où l'économie nationale et internationale est sous la menace des effets de la guerre entre l'Ukraine et la Russie, les flambées des prix sur les marchés, etc.

Ce troisième passage⁴, comme les deux précédents passages, a pour objectif général d'évaluer l'évolution de la répercussion de la crise sanitaire due à la COVID-19 sur les activités des ménages, les sources de revenus et la consommation des ménages au Cameroun. Plus spécifiquement, il s'agit de répondre à quelques questions à savoir: Les populations sont-elles suffisamment informées sur la COVID-19 ? Quelles sont les mesures barrières adoptées au sein de la population ? Quelles sont les conséquences économiques et sociales de cette pandémie sur les activités et revenus des ménages? A quel point les ménages sont-ils prêts à accepter de se faire tester ou vacciner contre cette maladie ? Telles sont quelques-unes des questions qui sont examinées dans ce rapport.

Les analyses sont faites à partir des données collectées auprès d'un échantillon de ménages interviewés à répétition sur trois passages. Au terme de la collecte de données pour le troisième passage, il est question dans le présent rapport d'analyser la situation au sein de la population, près de sept mois après le deuxième passage. Le rapport s'articule autour de cinq chapitres. Le premier chapitre présente le contexte de l'étude, la synthèse méthodologique et les caractéristiques sociodémographiques des ménages échantillons. Le second permet d'évaluer le niveau de connaissance et le comportement de la population vis-à-vis de cette pandémie. Le troisième traite de l'impact de la pandémie sur l'emploi et le revenu. Le quatrième capte

³Dans ce rapport, les termes "passage" et "phase" seront utilisés pour signifier la même chose.

⁴Les rapports des premier et deuxième passages, dont la collecte de données s'est faite respectivement au cours des mois de février et juillet 2021, ont permis au Gouvernement d'avoir un aperçu des effets socioéconomiques de cette pandémie sur les conditions de vie des populations.

l'impact sur l'accès aux services de base et la sécurité alimentaire. Le cinquième chapitre analyse la protection sociale et la survenue des chocs au cours de la période de la COVID-19.

CHAPITRE1 : CONTEXTE, SYNTHESE METHODOLOGIQUE ET CARACTERISTIQUES DES MENAGES ECHANTILLONS DE L'ETUDE

1.1 Mesures de lutte contre la COVID-19

Face à la pandémie du coronavirus (COVID-19) qui impacte la santé de la population du Cameroun depuis mars 2020, le Gouvernement, sur instruction du Chef de l'Etat, a édicté en dates du 17 mars et du 09 avril 2020, une stratégie de riposte basée sur une série de 20 mesures restrictives rendues publiques par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Ces mesures ayant entraîné un ralentissement des activités dans tous les secteurs, le Gouvernement a pris, le 30 avril 2020, des mesures d'assouplissement visant à atténuer l'impact négatif de la pandémie tant sur la population que sur les entreprises, dont certaines étaient en réelle difficulté.

Sur le plan financier, même si une évaluation de l'enveloppe globale n'est pas donnée, nous pouvons citer quelques-unes de ces mesures d'assouplissement et de riposte qui ont un impact financier. Il s'agit de :

- ✓ soutien à la trésorerie des entreprises à travers l'allocation d'une enveloppe spéciale de 25 milliards de FCFA, pour l'apurement des stocks de crédits de TVA en attente de remboursement ;
- ✓ l'exonération de la taxe de séjour dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration pour le reste de l'exercice 2020, à compter du mois de mars ;
- ✓ l'exonération de l'impôt libératoire et de la taxe de stationnement pour les taxis et motos taxis, ainsi que de la taxe à l'essieu au titre du 2^e trimestre de l'année 2020 ;
- ✓ l'exonération au titre du 2^e trimestre de l'année 2020, de l'impôt libératoire et des taxes communales (droit de place sur les marchés, etc.) au profit des petits revendeurs de vivres (bayam-sellam) ;
- ✓ la suspension temporaire pour une durée de 3 mois, du paiement des frais de stationnement et de surestaries dans les ports de Douala et de Kribi pour les produits de première nécessité ;
- ✓ l'annulation des pénalités de retard de paiement des cotisations sociales dues à la CNPS, sur demande justifiée ;
- ✓ l'augmentation du niveau des allocations familiales de 2 800 FCFA à 4 500 FCFA ;
- ✓ l'augmentation de 20% du niveau des anciennes pensions n'ayant pas bénéficié de la revalorisation automatique survenue du fait de la réforme de 2016.

Pour l'accompagner dans la riposte contre cette pandémie, le Gouvernement a également bénéficié du soutien financier de ses partenaires, dont entre autres, le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), l'Agence Française de Développement (AFD), le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

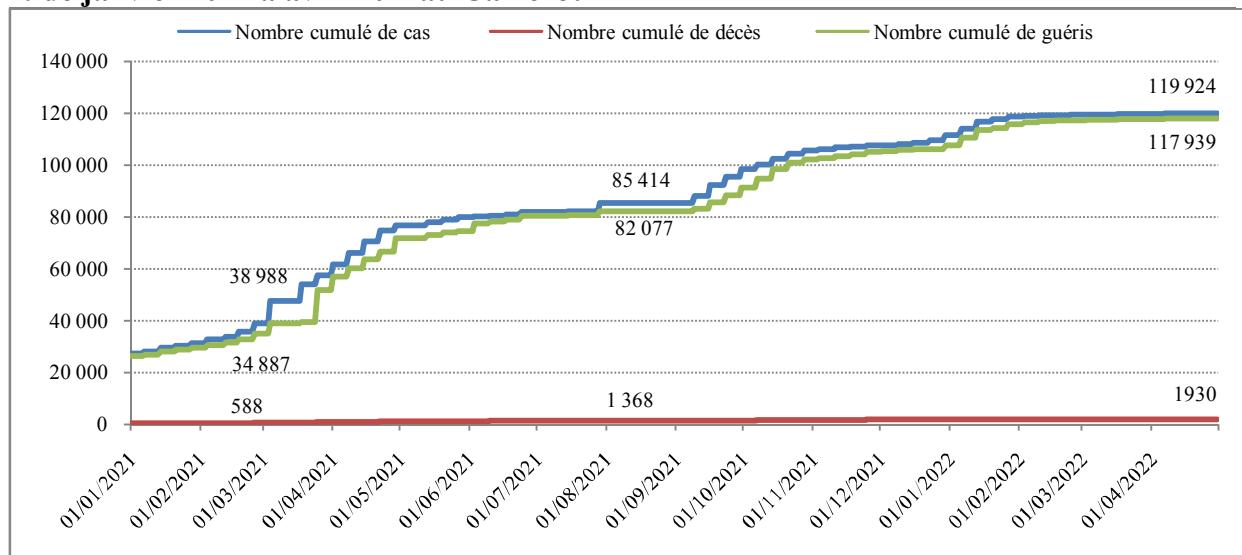
1.2 Evolution de la pandémie de la COVID-19 au Cameroun depuis la première vague de l'enquête

Le nombre de cas de contamination au Cameroun est passé de 38 988 au 28 février 2021, à 85 414 au 31 juillet 2021 et se situe à 119 924 au 30 avril 2022. Le nombre de décès liés au

coronavirus recensés est passé de 588 au 28 février 2021, à 1 368 au 31 juillet 2021 pour se situer à 1 930 au 30 avril 2022.

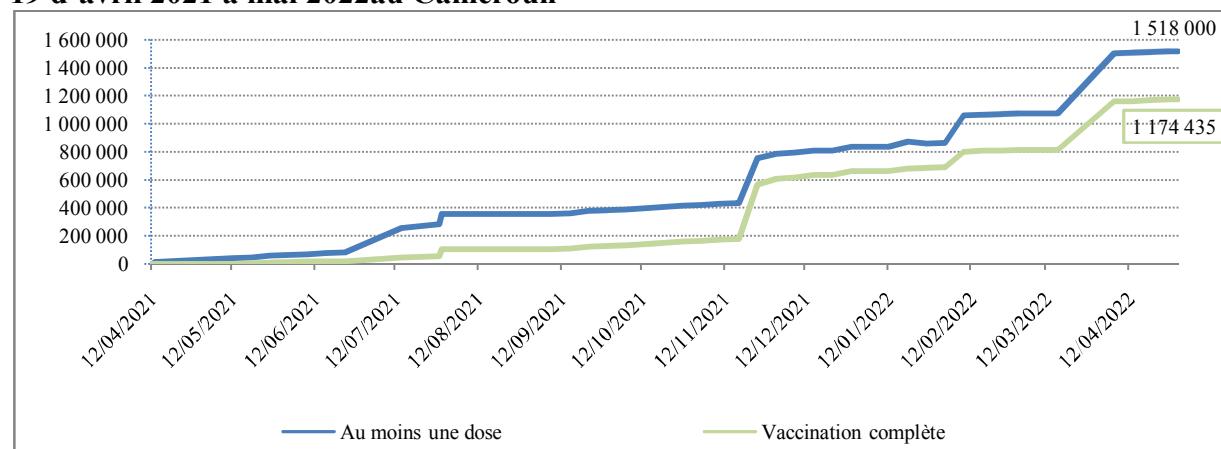
La prévention de cette maladie par la vaccination semble encore timide au sein de la population malgré les efforts observés. En effet, un an après le lancement de la vaccination, on est, à la fin du mois d'avril 2022, à 1 518 000 personnes ayant reçu au moins une dose de vaccin (près de 11% de la population cible de 18 ans ou plus) et 1 174 435 personnes complètement vaccinées, c'est-à-dire ayant reçu au moins les deux doses requises pour certains vaccins ou la dose requise pour d'autres. Ce dernier effectif représente environ 8,5% de la population cible (personnes de 18 ans ou plus).

Graphique 1.1 : Évolution du nombre cumulé de cas d'infection et de décès de la COVID-19 de janvier 2021 à avril 2022 au Cameroun



Sources : Rapports de situation COVID-19, N°62 à 127, 2021-2022, CCOUSP / MINSANTE

Graphique 1.2 : Évolution du nombre cumulé de personnes vaccinées contre la COVID-19 d'avril 2021 à mai 2022 au Cameroun



Sources : Rapports de situation COVID-19, N°62 à 127, 2021-2022, CCOUSP /MINSANTE

1.3 Synthèse méthodologique et couverture de l'échantillon

L'échantillon relatif à cette enquête a été conçu en vue de fournir à chaque passage des estimations pour un grand nombre d'indicateurs sur la situation du Coronavirus au niveau national, pour chacune des deux grandes métropoles (Yaoundé et Douala) et le reste du pays le cas échéant. Le Cameroun compte quatre opérateurs de téléphonie mobile (MTN, Orange,

Viettel, Camtel). Chaque opérateur a été répertorié comme une strate d'échantillonnage et l'échantillon a été sélectionné en deux étapes. Dans chaque strate, un certain nombre de numéros a été sélectionné de façon aléatoire. Cette sélection a utilisé la méthode RDD⁵ (Random Digit Dialing) basée sur les numéros de téléphones mobiles où des numéros de téléphone aléatoires sont générés pour sélectionner un échantillon de téléphone. Pour ce troisième passage, ce sont les numéros de téléphone des 1 861 ménages enquêtés avec succès (après apurement) au second passage qui ont servi d'échantillon pour l'interview.

Cette taille globale de l'échantillon a été jugée suffisante pour obtenir les principales estimations des principaux indicateurs calculés au niveau national, avec un intervalle de confiance à 95% de 2 points de pourcentage ou moins et une erreur relative standard inférieure ou égale à 5%. Elle a également pris en compte un taux d'inélégibilité (numéro incorrect, numéro non attribué ou hors service, etc.) de 60% et un taux d'attrition⁶ de 15% pour le premier passage de l'enquête et de 5% pour les deux passages suivants.

Pour rendre compte des résultats au niveau national, des pondérations sont utilisées.

Le tableau 1 suivant présente le bilan de la collecte. Sur les 2 680 numéros enquêtés avec succès à la première phase, 1 861 ont été enquêtés avec succès à la seconde phase, soit un taux de réponse de 69,4%. A la troisième phase, 1 411 numéros des 1 861 de la seconde phase ont été enquêtés avec succès, soit un taux de réponse 75,8%. Selon l'opérateur de téléphonie mobile, cet échantillon se répartit comme suit : 887 provenant de MTN, 478 de ORANGE, 46 de VIETTEL et 0 de CAMTEL.

Tableau 1.1 : Répartition (nombre) des numéros de téléphone générés par opérateur et bilan de la collecte

Opérateur	Nombre de numéros de téléphone générés, éligibles et sélectionnés					Nombre de numéros complétés avec succès au troisième passage
	Nombre de numéros générés au début de l'activité	Nombre de numéros éligibles au début de l'activité	Nombre de numéros sélectionnés pour le 1 ^{er} passage parmi les numéros éligibles	Nombre de numéros complétés avec succès au 1 ^{er} passage	Nombre de numéros complétés avec succès au second passage	
MTN	12 093	5 317	3 261	1 543	1 120	887
Orange	6 773	3 666	2 268	960	641	478
Viettel	4 101	709	452	177	100	46
Camtel	69	67	15	0	0	0
Cameroun	23 036	9 759	5 996	2 680	1 861	1 411

Source: INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

L'effectif des répondants enquêtés avec succès est passé de 2680 au premier passage à 1861 au second, puis à 1411 au troisième passage; soit une baisse de 30,6% entre le premier et le second passage ; puis une baisse de 24,2% entre le second et le troisième passage. Plusieurs raisons expliquent cet état de fait. La plus fréquente est l'absence de répondant au bout du fil ("téléphone toujours occupé ou personne ne décroche") ou que ce dernier est la ménagère non membre du ménage.

⁵Pour plus d'information, voir Massey, O'Connor, Krótki 1997; Waksberg 1978.

⁶De façon générale, ce taux est obtenu en divisant le nombre de clients perdus par le nombre total de clients au début de la période donnée.

Tableau 1.2 : Répartition des ménages n'ayant pas été interviewés avec succès par passage et par raison de non réponse

Raison de non réponse	Passage 1 (%)	Passage 2 (%)	Passage 3 (%)
Toujours occupé/personne ne décroche/ ménagère/autre raison	13,7	54,3	42,4
Téléphone éteint	6,2	21,7	22,7
Refus	76,6	19,0	26,2
Numéro n'existe pas ⁷	3,5	4,9	8,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

1.4 Caractéristiques sociodémographiques

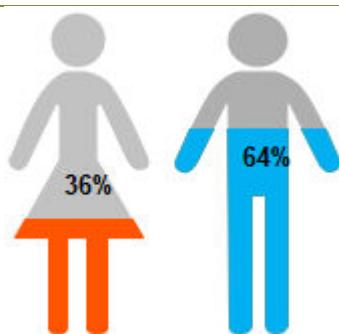
Cette partie porte sur l'analyse des caractéristiques sociodémographiques des ménages et de la population des ménages échantillons.

Les analyses portent globalement sur les 1 411 ménages complètement enquêtés dont 261 à Yaoundé, 256 à Douala et 894 dans le reste du pays. Lors de l'enquête, l'on s'adressait principalement aux chefs de ménage, et en cas d'absence, à son conjoint ou à toute autre membre du ménage adulte ayant suffisamment d'informations sur le ménage. De l'ensemble des répondants, la quasi-totalité étaient des chefs de ménage. Ces personnes chefs de ménage sont à 64,2% des hommes. Les ménages enquêtés ont une structure majoritairement unipersonnelle (64,4%), suivi de ménages de deux personnes (20,3%), puis des ménages de trois membres (9,7%) et enfin des ménages de quatre personnes ou plus (5,6%). Comparativement aux deux précédents rounds, on observe que les ménages unipersonnels ont un peu plus participé que les autres types.

Au regard de la structure par âge, la majorité des chefs de ménage ont entre 20 et 49 ans (72,6%), et plus de 9 sur 10 d'entre eux (90,8%) sont en situation d'emploi. C'est dire que comparativement aux précédents rounds la situation d'emploi s'est progressivement améliorée (de près de deux points de pourcentage entre le premier et le second passage, et de près de 10 points de pourcentage entre le deuxième et le troisième round). Cependant, on remarque que 1,9% de chefs de ménage qui étaient en emploi avant le 18 mars 2020 (date d'entrée en vigueur des mesures restrictives liées à la pandémie de la COVID-19 adoptées au Cameroun), ont perdu leur emploi et étaient en chômage au moment de l'enquête. Ce dernier pourcentage est en légère baisse de 0,6 point comparativement au résultat du premier round de l'enquête (2,5%). Aussi, 7,3% de chefs de ménage sans emploi au moment de l'enquête l'étaient bien avant le 18 mars 2020.

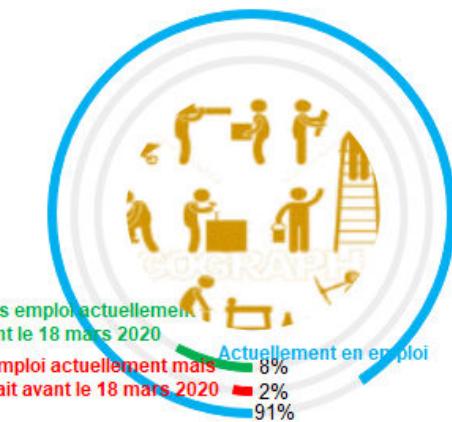
⁷ Il s'agit du message reçu de l'opérateur. Un tel message peut découler de ce qu'entre les passages de l'interview, le numéro a été suspendu entre temps.

Graphique 1.3 : Répartition des ménages suivant le sexe du chef de ménage



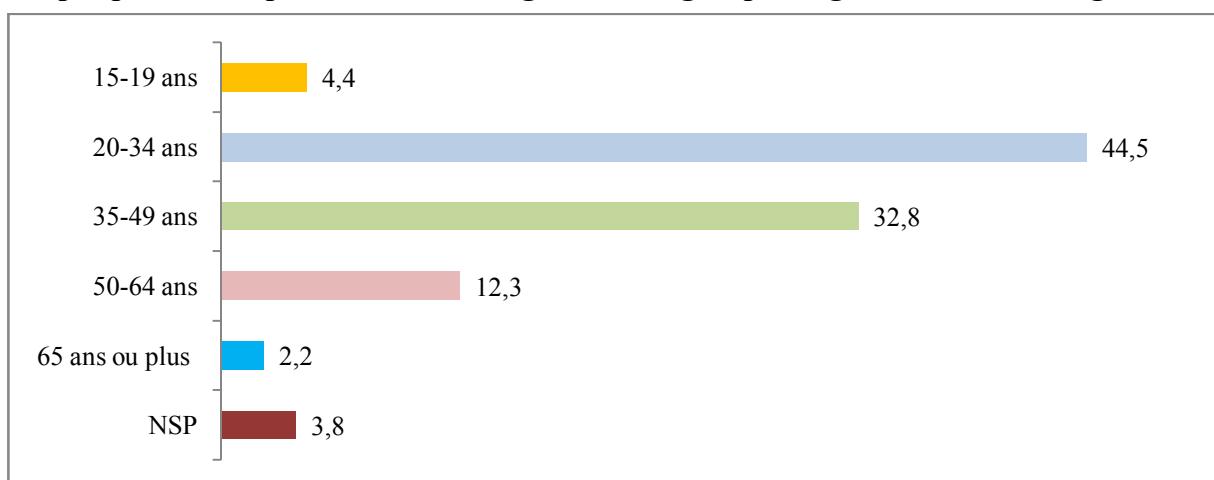
Source: INS, EPICOVID-19, Avril 2022

Graphique 1.4 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du chef de ménage



Source: INS, EPICOVID-19, Avril 2022

Graphique 1.5 : Répartition des ménages selon le groupe d'âge du chef de ménage



Source: INS, EPICOVID-19, Avril2022

CHAPITRE 2 : CONNAISSANCES ET COMPORTEMENT VIS-A-VIS DE LA PANDEMIE

Ce chapitre présente les résultats obtenus auprès des chefs de ménage sur la connaissance de la COVID-19 et des mesures préventives prises par le Gouvernement, d'une part, et sur les comportements adoptés quant au respect des mesures prises pour combattre cette pandémie, d'autre part.

2.1 Connaissance de la COVID-19

Au niveau national, la quasi-totalité (99,4%) des chefs de ménage ont entendu parler de la COVID-19. Cette tendance est pratiquement la même dans le reste du pays (99,1%) alors que dans chacune des villes de Douala et de Yaoundé, c'est pratiquement tous les chefs de ménage (100%) qui ont déclaré avoir entendu parler de la COVID-19. Comparativement à la situation aux premier et deuxième passages, le niveau d'information sur l'existence de cette maladie est pratiquement la même.

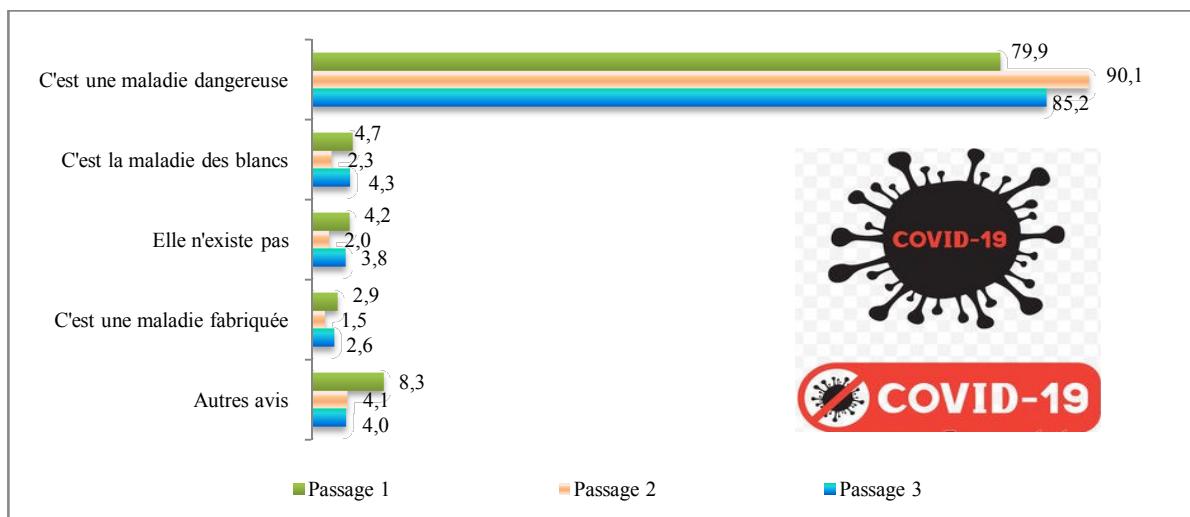
2.1.1 Perceptions des chefs de ménage sur la COVID-19

La perception des chefs de ménage sur la pandémie de la COVID-19 a été évaluée lors de cette étude à travers la question : "Que pensez-vous de cette maladie?".

Les résultats montrent que parmi les chefs de ménage ayant déclaré avoir entendu parler de la COVID-19, le pourcentage de ceux qui pensent que c'est une maladie dangereuse a augmenté entre février (80%) et juillet 2021 (90,1%), puis a baissé à 85,2% en avril 2022.

Malgré ce niveau de la prise de conscience de la dangerosité de cette maladie, près de 11% n'y croient toujours pas, car estimant que c'est la maladie des blancs (4,3%), qu'elle n'existe pas (3,8%) ou alors que c'est une maladie fabriquée (2,6%). Il est important de noter que la proportion des chefs de ménages qui ne croient pas à la COVID-19 a évolué en dents de scie, passant respectivement dans les 3 phases de 12% à 6%, puis à 11%.

Graphique 2.1 : Répartition (%) de chefs de ménage ayant entendu parler de la COVID-19 selon leur perception sur la COVID-19



Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet2021 et Avril 2022

2.1.2 Opinion exprimée par les chefs de ménage sur les règles à adopter pour réduire le risque de contracter la COVID-19

A la question de savoir "... , lesquelles des mesures⁸ suivantes faut-il adopter pour réduire le risque de contracter le coronavirus?", il ressort des réponses des enquêtés que près de six chefs de ménage sur cent (5,7%) sont d'avis favorable que toutes les mesures barrières citées concourent à la lutte contre la COVID-19. Cette proportion est quasiment la même qu'en 2021 (5,4%).

Comme au passage précédent, la règle de conduite la plus connue est le lavage des mains à l'eau coulante et au savon ou à l'utilisation de gel hydro alcoolique (94,1%), suivie du port de masque/cache nez (91,1%). La règle la moins connue par les ménages est l'effet d'éviter de toucher son visage (10,9%).

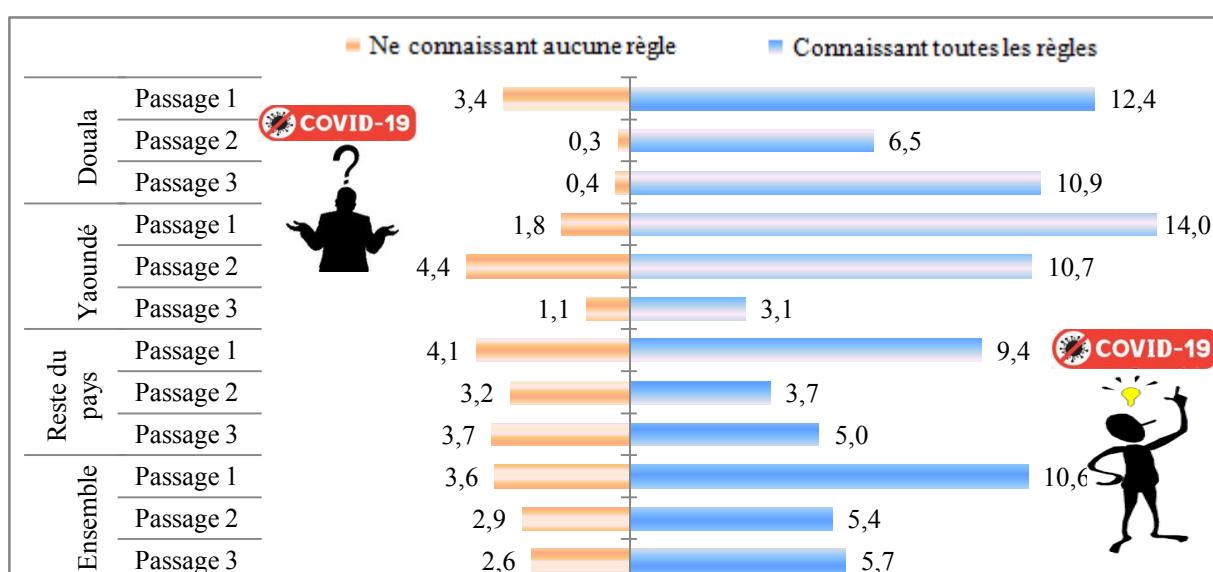
Il est à noter que 2,6% des chefs de ménage déclarent ne connaître aucune règle visant à réduire le risque de contracter la COVID-19.

Graphique 2.2 : Proportion (%) de chefs de ménage selon leur opinion sur les règles de conduite réduisant le risque de contracter la COVID-19



Source : INS, EPICOVID-19, Avril 2022

Graphique 2.3 : Proportion(%) de chefs de ménage dont les opinions corroborent avec toutes les règles de conduite et ceux dont les opinions ne corroborent avec aucune règle de conduite par domaine d'étude



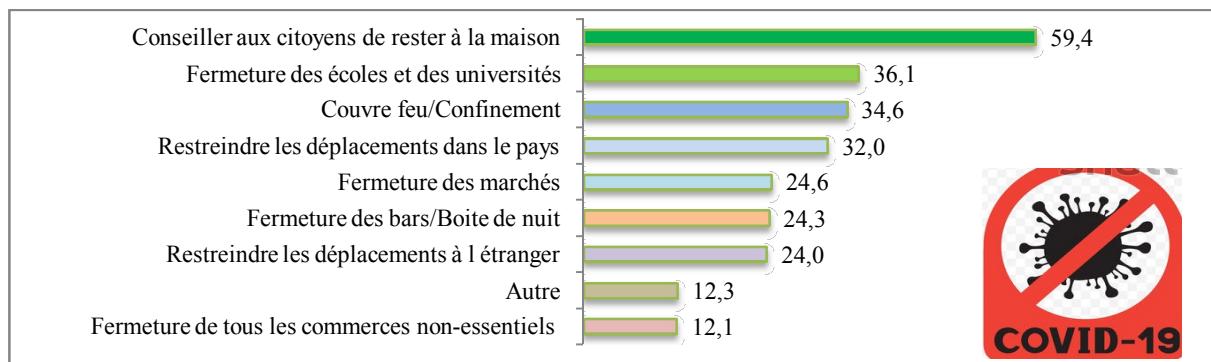
Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

⁸ Voir Graphique 2.2 pour ces mesures

2.1.3 Connaissance des mesures préventives prises par le Gouvernement pour réduire la propagation du coronavirus

Les mesures prises par le Gouvernement pour freiner la propagation du coronavirus restent relativement peu connues des chefs de ménage, malgré quelques améliorations. La plus connue de ces mesures reste le conseil donné aux citoyens de rester à la maison (59,4%). La mesure la moins connue est celle relative à la fermeture de tous les commerces non-essentiels avec 12,1% des chefs de ménages qui déclarent la connaître. Ces modalités extrêmes étaient les mêmes au précédent passage.

Graphique 2.4 : Pourcentage de chefs de ménage ayant connaissance des mesures prises par le Gouvernement

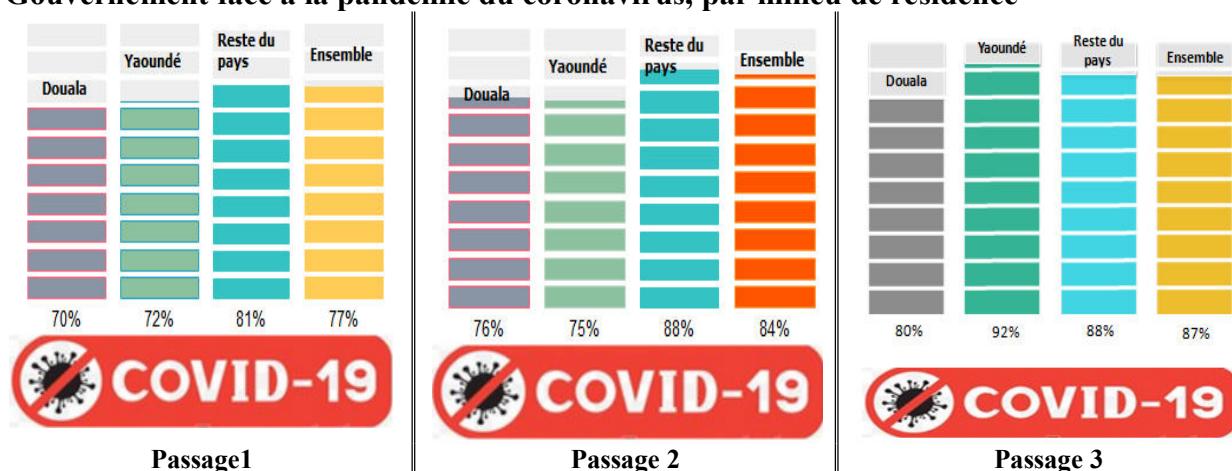


Source : INS, EPICOVID-19, Avril 2022

2.1.4 Appréciation des chefs de ménage par rapport à la réponse du Gouvernement face à la pandémie du coronavirus

Concernant le sentiment de satisfaction par rapport à la réponse du Gouvernement face à la pandémie du coronavirus, les chefs de ménage ont, de manière générale une bonne voire une très bonne appréciation de l'ensemble des mesures de riposte contre la COVID-19 prescrites par le Gouvernement. Plus de huit ménages sur dix (87,4%) sont satisfaits de la réponse du Gouvernement face à la pandémie. Cette proportion a augmenté de 5,1 points puis de 3,7 points de pourcentage entre les différents passages consécutifs. On note une augmentation de cette proportion dans les villes de Douala (80,1%) et Yaoundé (92,1%) par rapport à la phase 2 où ces valeurs étaient respectivement 75,8% et 74,9%.

Graphique 2.5 : Proportion (%) de chefs de ménage satisfaits de la réponse du Gouvernement face à la pandémie du coronavirus, par milieu de résidence



Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

2.1.5 Raisons de non-satisfaction de la réponse du Gouvernement face à la crise du coronavirus

Au niveau national, 12,6% des chefs de ménage trouvent la réponse gouvernementale non-satisfaisante face à la gestion de la pandémie. Comparativement au 2^e passage, cette proportion a baissé de 3,7%, et de 8,8% par rapport au 1^{er} passage. Suivant la situation d'emploi, les chefs de ménage ayant perdu leur emploi pendant la période de COVID-19 sont relativement plus nombreux à être non-satisfait de la réponse du Gouvernement.

Comme aux précédents rounds, l'absence d'assistance financière de la part du Gouvernement demeure la raison de non-satisfaction la plus évoquée, avec 55,9% des chefs de ménage non satisfaits ; toutefois elle est en baisse par rapport au 2^e passage.

Tableau 2.1: Proportion (%) de ménages non satisfaits de la réponse du Gouvernement par raison de non-satisfaction selon le milieu de résidence

Raisons de non-satisfaction	Strate de résidence									Ensemble		
	Douala			Yaoundé			Reste du pays					
	P1	P2	P3	P1	P2	P3	P1	P2	P3	P1	P2	P3
Pas d'assistance financière de la part du Gouvernement	37,2	73,2	47,7	45,7	67,1	28,2	35,7	56,5	64,4	38,1	63,6	55,9
Insuffisance des lieux de dépistage	1,4	0,4	10,5	1,2	0,0	2,0	0,7	0,5	2,2	0,9	0,4	4,4
Réaction tardive du Gouvernement	7,5	5,9	//	5,3	2,9	12,3	5,8	1,2	8,1	6,1	2,9	6,4
Levée de certaines mesures restrictives	6,1	1,0	6,0	3,7	10,8	13,6	4,3	4,9	5,7	4,5	5,4	6,7
Non effectivité de la gratuité de la prise en charge	4,5	3,7	5,9	2,2	4,3	//	4,6	6,2	6,4	4,1	5,1	5,5
Insuffisance du matériel médical	3,7	0,8	2,1	3,9	5,0	15,9	6,8	4,1	1,1	5,6	3,5	3,0
Insuffisance des centres de prise en charge	0,8	0,0	//	0,9	2,4	3,0	0,9	1,2	1,9	0,9	1,2	1,5
Gestion des dépouilles mortuaires	0,6	0,0	//	0,0	//	2,9	0,2	0,0	//	0,3	//	0,3
Autre raison	38,3	15,0	27,8	37,1	7,5	22,1	41,0	25,4	10,2	39,6	18,1	16,3

Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

2.2 Comportement vis-à-vis de la pandémie

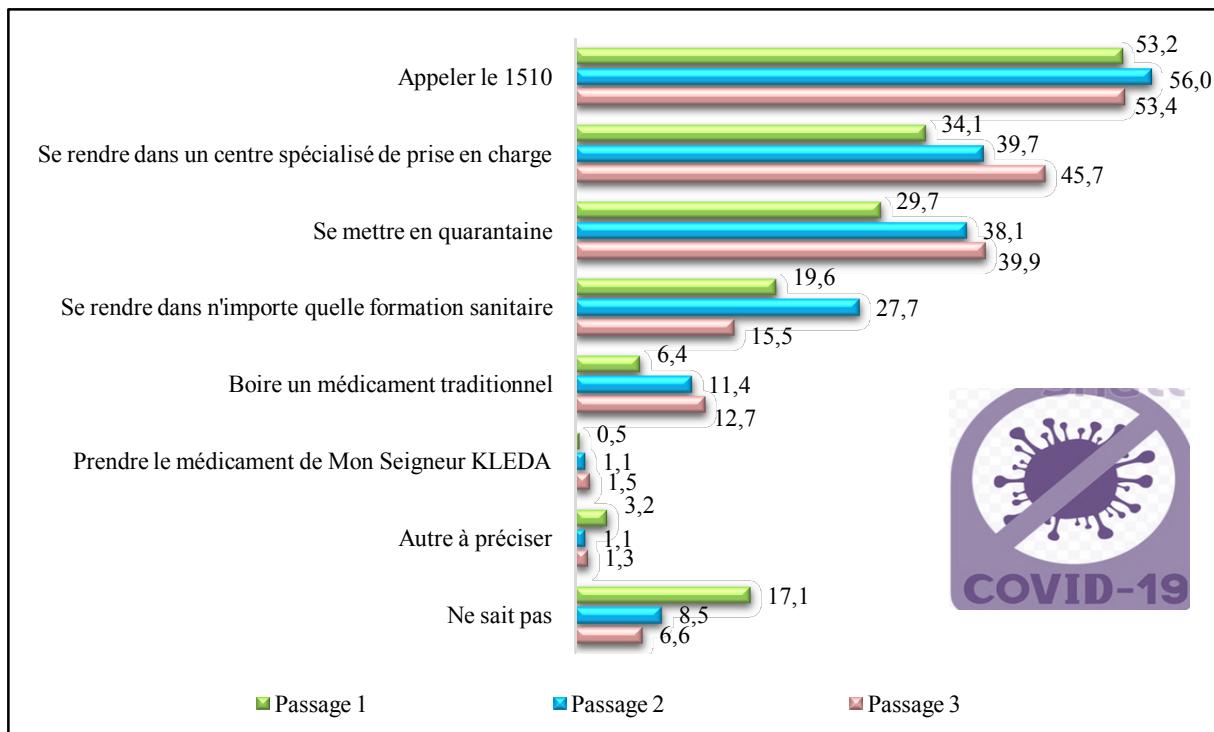
Le 18 mars 2020 marque l'entrée en vigueur des 13 premières mesures barrières prises par le Gouvernement, lesquelles mesures ont été complétées plus tard par 07 autres visant à réduire la propagation de cette pandémie. Il est à noter que malgré le fait que certaines mesures ont été assouplies, d'autres restent encore en vigueur. La présente section vise à présenter l'attitude des chefs de ménage vis-à-vis de ces mesures.

2.2.1 Avis des chefs de ménage sur l'attitude à adopter face à un cas suspect de malade de COVID-19

Au cours de la collecte, la question suivante a été posée aux chefs de ménage : "Savez-vous ce qu'il faut faire quand vous ou quelqu'un de votre ménage présente les symptômes de la COVID-19" ? D'après le graphique 2.6 ci-dessous, le comportement à adopter le plus fréquemment cité face à un malade présentant un symptôme de COVID-19 est l'appel du numéro vert 1510 (53,4%). Cette tendance est presque similaire pour les trois passages avec une légère hausse lors du deuxième passage (56%). Il est suivi par celui recommandant de « Se rendre dans un centre spécialisé de prise en charge » (45,7%), puis par celui de « Se

mettre en quarantaine » (39,9%). Pour ces deux dernières modalités, on constate une hausse de plus de 10 points entre les passages 1 et 3. Les comportements à adopter les moins relevés sont « *Prendre le médicament de Monseigneur KLEDA* » et « *Boire un médicament traditionnel* » avec respectivement 1,5% et 12,7% au troisième passage. Ces tendances ont pratiquement doublé par rapport à celles obtenues lors du premier passage.

Graphique 2.6 :Pourcentage de chefs de ménage déclarant le comportement à adopter face au malade



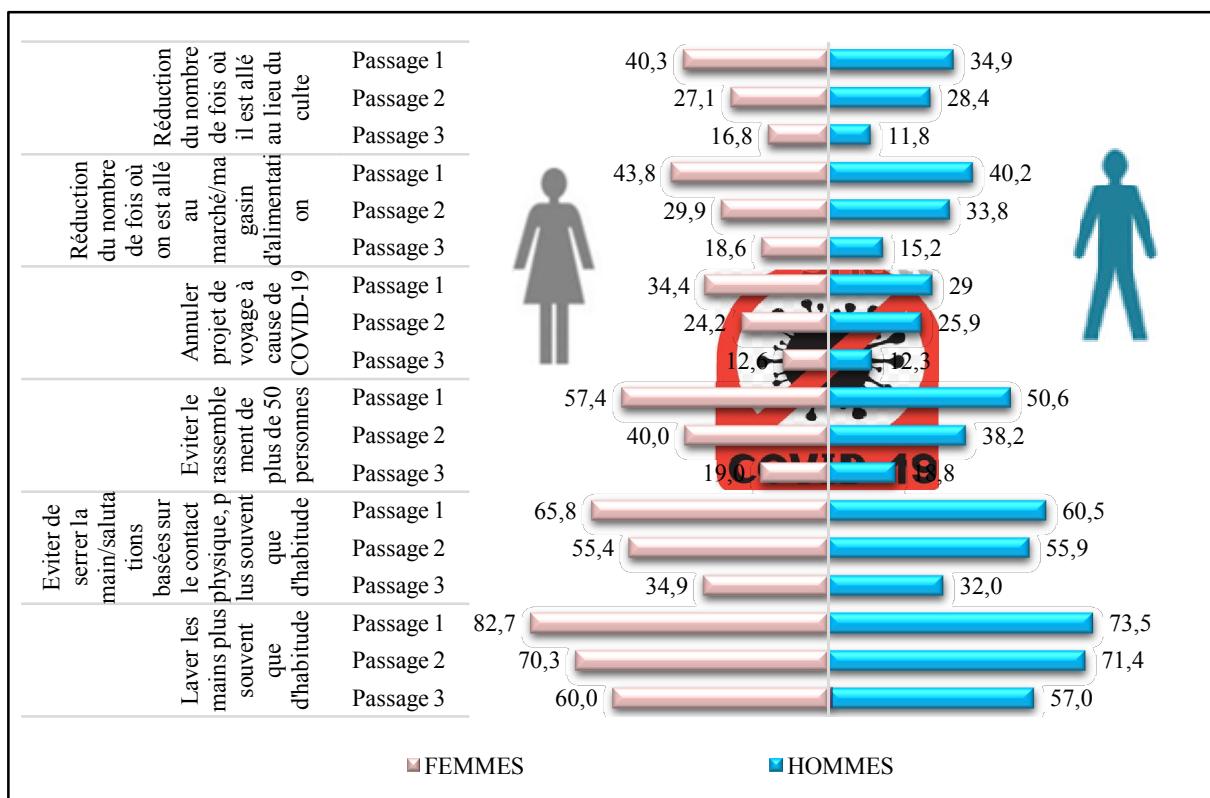
Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

2.2.2 Comportements des chefs de ménage sur l'adoption des mesures barrières prises par le Gouvernement

L'enquête a également permis d'apprécier le comportement des chefs de ménage sur l'adoption ou le respect des mesures barrières. De l'ensemble des mesures barrières retenues par l'étude, les chefs de ménage ont déclaré plus fréquemment respecter, plus que d'habitude, au cours des 7 derniers jours, la mesure de lavage des mains (58,2%), celle visant à éviter de serrer les mains (33,1%), celle visant à éviter les rassemblements de plus de 50 personnes (19%) et dans une moindre mesure la réduction du nombre de fois où l'on est allé au marché ou dans un magasin d'alimentation (16,6%).

Ces tendances ont fortement diminué entre les trois passages, comme l'illustre le graphique 2.7. Ceci peut s'expliquer par le relâchement de l'application des mesures barrières du fait de la baisse des cas d'infection entre les deux passages, ainsi que des décès dus à la COVID-19.

Graphique 2.7 : Pourcentage de chefs de ménage, qui au cours des 7 derniers jours, ont déclaré respecter les gestes barrières plus que d'habitude par sexe



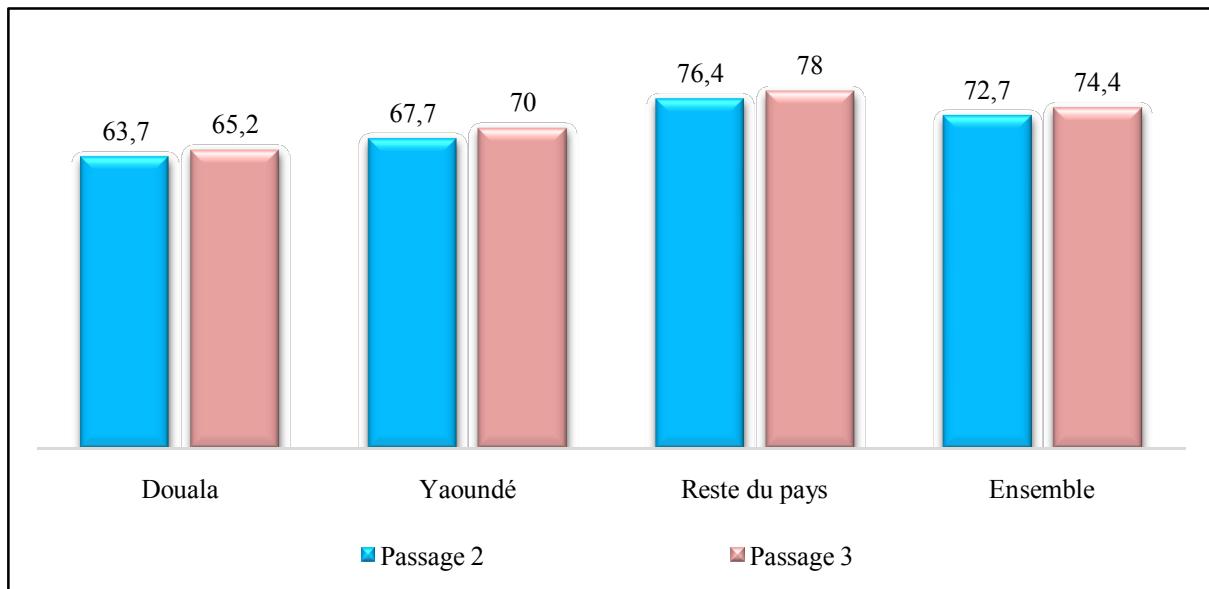
Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

2.2.3 Acceptabilité des tests et de la vaccination contre la COVID-19 par les ménages

La question d'acceptabilité des tests et de la vaccination contre la COVID-19 par les ménages a été abordée lors des 2^{ème} et 3^{ème} passages. En effet, en plus de la question relative à l'acceptabilité des vaccins qui était déjà abordée au premier passage, celle relative à l'acceptabilité des tests a été abordée aux second et troisième passages. Ainsi, les deux questions suivantes ont été posées aux ménages : "Si vous pouviez vous faire tester gratuitement pour le virus COVID-19, seriez-vous prêt à vous faire tester ?" et "Si un vaccin approuvé pour prévenir le coronavirus était disponible dès maintenant et sans frais, accepteriez-vous de vous faire vacciner ?".

Il ressort des résultats que près de trois chefs de ménage sur quatre (74,4%) se disent prêts à se faire tester gratuitement pour la COVID-19. Le plus faible pourcentage est enregistré à Douala (65,2%), tandis que le pourcentage le plus élevé est enregistré dans le reste du pays (78%). Par rapport au deuxième passage, on note une augmentation de deux points environ sur l'ensemble des chefs de ménage prêts à se faire tester gratuitement, ceci peu importe le lieu.

Graphique 2.8 : Proportion des ménages dont les chefs sont prêts à se faire tester gratuitement



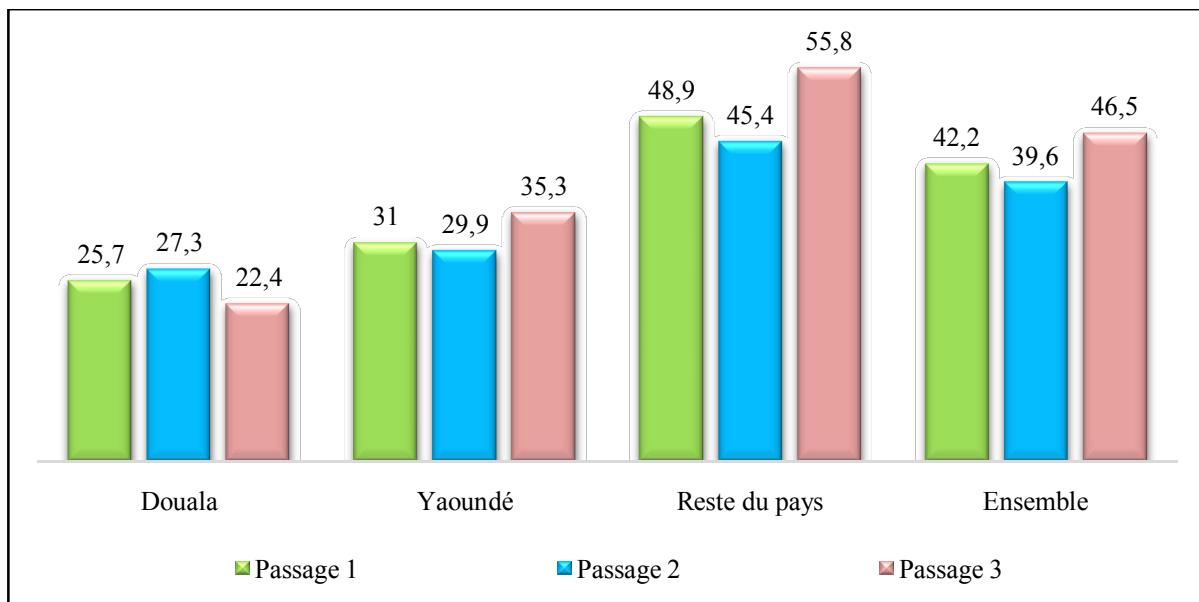
Source: INS, EPICOVID-19, Juillet 2021 et Avril 2022

Pour ce qui est de l'acceptabilité du vaccin contre la COVID-19, 2 ménages sur 5 seraient prêts à se faire vacciner contre la COVID-19 si un vaccin leur était proposé. Le constat était globalement le même lors de la première vague de l'étude. Cette faible adhésion à la vaccination est plus observée dans les villes de Douala et de Yaoundé, comparativement au reste du pays.

Comme l'illustre le graphique 2.9, de manière générale cette proportion est en nette évolution lors des trois passages, avec une légère diminution lors du deuxième passage. Cependant, dans la ville de Douala, la tendance est plutôt inversée entre les différents passages. L'on note une diminution entre le premier et le troisième passage, avec une légère hausse lors du deuxième passage.

Bien qu'étant toujours faible, la hausse de la proportion des ménages dont les chefs sont prêts à se faire vacciner si un vaccin leur était proposé entre les trois passages peut s'expliquer par les multiples communications et campagnes de vaccination organisées par le Gouvernement concernant cette pandémie.

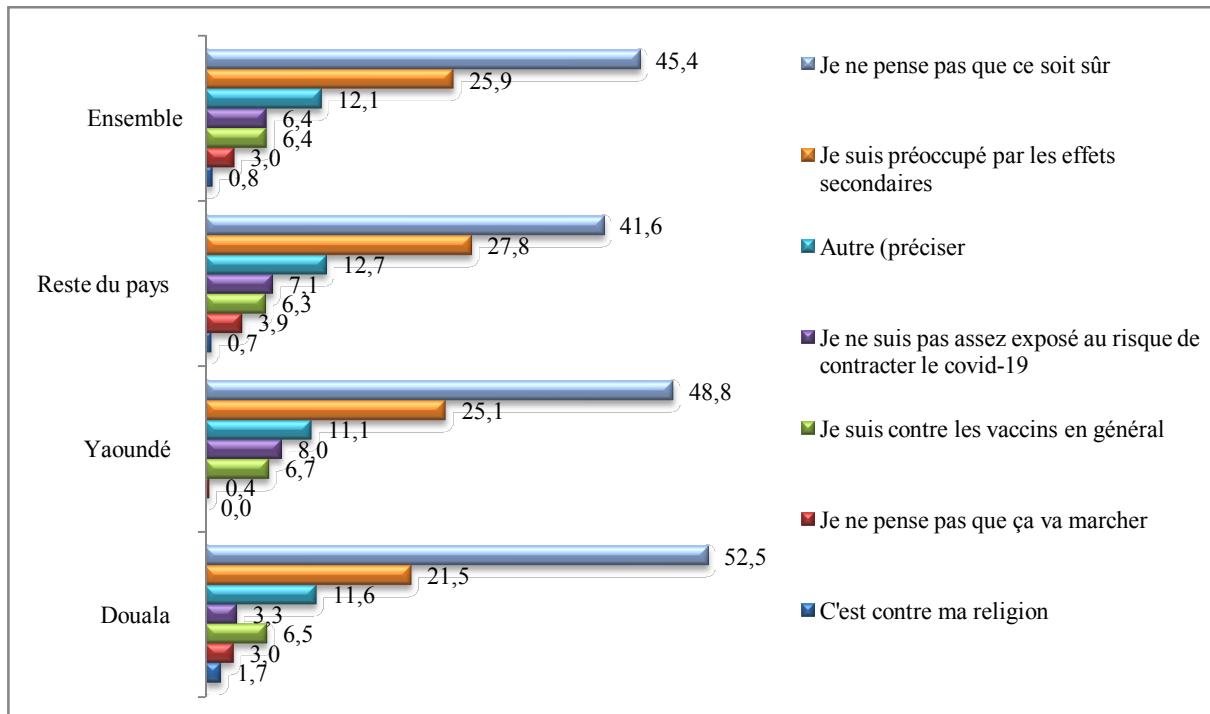
Graphique 2.9 : Proportion des ménages dont les chefs sont prêts à se faire vacciner si un vaccin leur était proposé



Source: INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

Les raisons de non acceptabilité du vaccin les plus évoquées par les ménages sont entre autres, le fait que les ménages n'ont pas confiance au vaccin (36,4%), redoutent les effets secondaires (26,2%), sont contre les vaccins de manière générale (8,1%) et n'estiment pas être exposés à cette maladie (7,3%).

Graphique 2.10 : Raisons pour lesquelles les chefs de ménage n'accepteraient pas de se faire vacciner



Source: INS, EPICOVID-19, Avril 2022

CHAPITRE 3 : IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'EMPLOI ET LE REVENU

Le tableau épidémiologique national montre que depuis la survenance de cette maladie, le nombre des cas testés positifs à la COVID-19 reste sans cesse croissant. Les multiples effets de la COVID-19 sur l'économie nationale ne sont pas sans conséquence sur les emplois et les revenus des populations.

3.1 Emploi

Dans le cadre de cette étude, les répondants ont été appelés à se prononcer sur les effets de la pandémie de la COVID-19 sur leur situation d'emploi ; ce qui a permis de mesurer les conséquences de cette maladie, en termes de perte ou de précarité d'emploi dans les ménages. Cette section permet d'appréhender l'évolution de la situation d'emploi, des pertes et perturbations enregistrées dans l'emploi du fait de la COVID-19.

3.1.1 Situation de l'emploi

L'enquête s'est intéressée à la situation d'emploi des chefs de ménage. Il ressort du graphique 3.1 qu'au niveau national, la proportion des chefs de ménage en emploi est de 90,9% en avril 2022. En dépit de la pandémie à la COVID-19, cette proportion est en augmentation depuis février 2021. En effet, elle passe de 83,3% en février 2021 à 87,2% en juillet 2021 pour atteindre 90,9% en avril 2022. Par ailleurs, le pourcentage de chefs de ménage sans emploi au moment de l'enquête, alors qu'ils en avaient avant l'implémentation des mesures barrières édictées par les pouvoirs publics en date du 18 mars 2020 est passé de 3,8% au mois de février 2021 à 1,9% en avril 2022, en passant par 2,5% en juillet 2021. C'est dire que depuis février 2021, quelques-uns (1,9%) de ceux qui avaient perdu leur emploi au cours de la période COVID-19 se seraient insérés à nouveau sur le marché de l'emploi. En outre, la proportion des répondants n'ayant pas d'emploi au moment de l'enquête et pendant la période pré COVID-19 (avant mars 2020), a baissée dans le temps.

Graphique 3.1 : Répartition (%) de chefs de ménage selon leur situation vis-à-vis de l'emploi



Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

Suivant les différentes strates d'étude, en dehors de Douala et du reste du pays qui suivent la tendance nationale, à Yaoundé, l'évolution de la situation d'emploi est mitigée. En effet, pour chacun des indicateurs initialement présentés, on observe une baisse de leur niveau de février à juillet 2021, et une augmentation par la suite jusqu'en avril 2022.

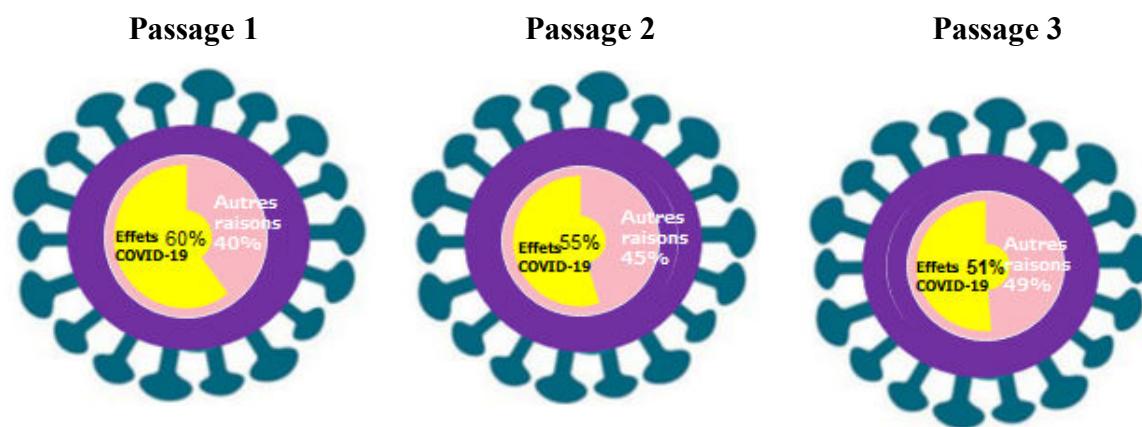
Une analyse selon le genre permet de relever que, quelle que soit la période d'observation, les chefs de ménage de sexe féminin ont plus été victimes de perte d'emploi en période COVID-19 que leurs homologues de sexe masculin. Toutefois, entre février 2021 et avril 2022, c'est chez les femmes chefs de ménage que le rythme d'insertion sur le marché du travail est le plus élevé.

Suivant le groupe d'âge des chefs de ménage, les plus touchés par les pertes d'emploi sont ceux de 15-34 ans.

3.1.2 Perte d'emploi liée à la COVID-19

Les raisons de perte d'emploi pendant la période allant de l'entrée en vigueur des mesures barrières contre la COVID-19 et la date d'enquête ont également été explorées. Il ressort du graphique 3.2 une tendance baissière de la proportion des chefs de ménage ayant perdu leur emploi du fait de la COVID-19. En effet, cette proportion varie de 60% en février 2021 à 54% en juillet 2021 et se situe à 50,8% en avril 2022. Ce résultat traduirait la baisse dans le temps des effets néfastes de la pandémie sur les emplois.

Graphique 3.2 : Répartition (%) de chefs de ménage ayant perdu leurs emplois suivant que les raisons sont liées à la COVID-19 ou pas



Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés et sont à exploiter avec précaution.

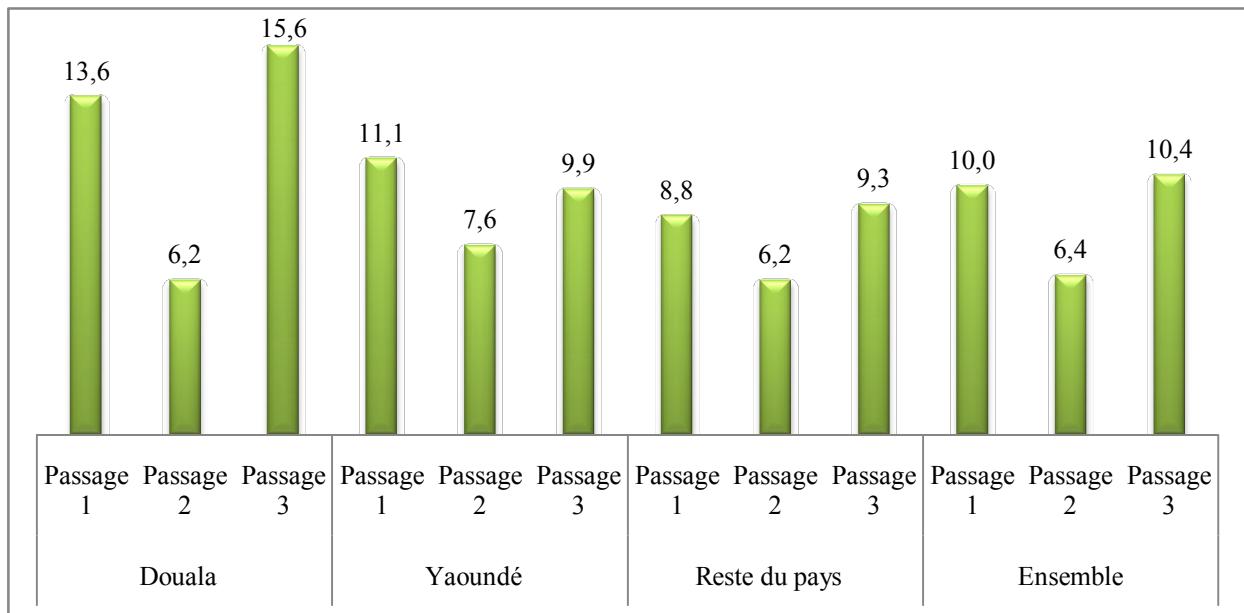
Source : INS, EPICOVID-19,
Février 2021

Source : INS, EPICOVID-19,
Juillet 2021

Source : INS, EPICOVID-19, Avril
2022

Au sujet des changements d'emploi au cours des trois derniers mois ayant précédé la collecte de données (avril 2022), 1 chef de ménage sur 10 déclare l'avoir fait. Cette proportion était respectivement de 10% et 6,4% en février et juillet 2021. Cette tendance s'observe quelle que soit la strate de résidence avec des niveaux globalement plus élevés à Yaoundé et Douala.

Graphique 3.3 : Evolution de la proportion de chefs de ménage ayant changé d'emploi⁹ par strate d'enquête



Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

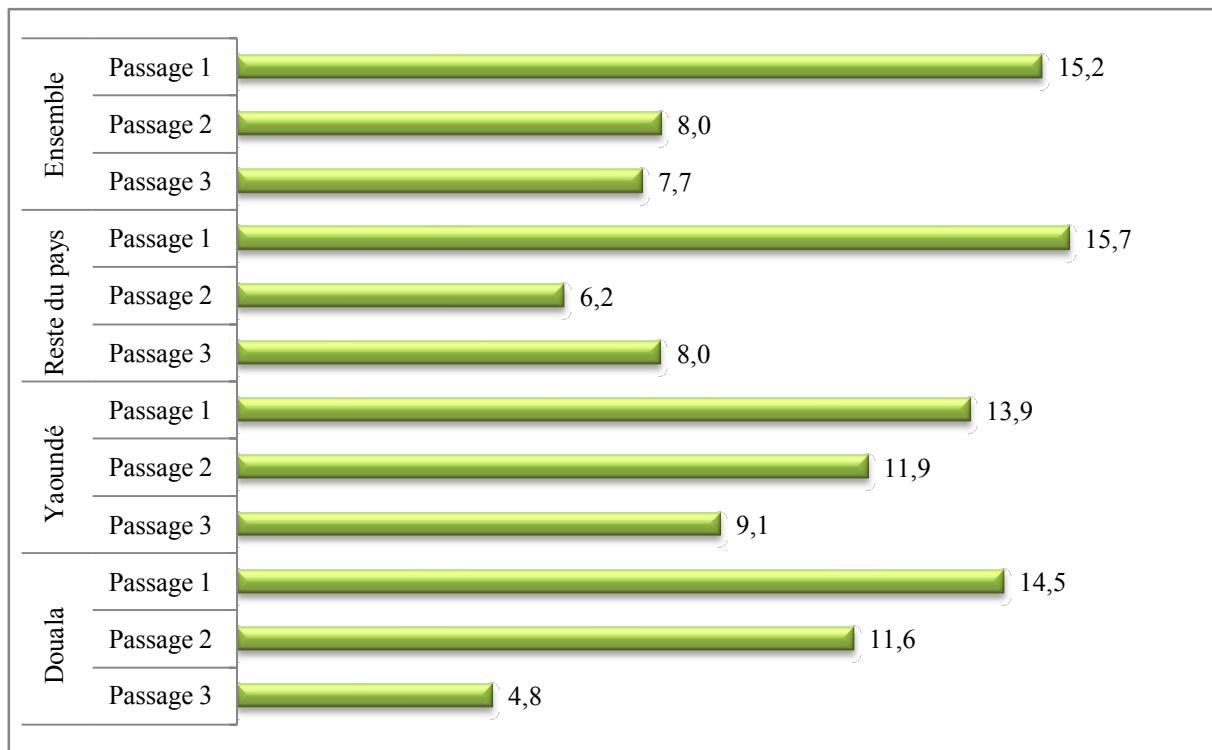
3.1.3 Perturbation dans l'emploi

L'évaluation du niveau de perturbation dans l'emploi est ici appréhendée à travers la question suivante : "Au cours des 7 derniers jours, [NOM] a-t il pu se rendre sur le lieu de travail ou travailler à domicile comme d'habitude pour son emploi?". Il en ressort que dans l'ensemble du pays, le pourcentage des chefs de ménage ayant été perturbés dans l'exercice de leur emploi sur la période de référence enregistre son niveau le plus élevé (15,2%) en février 2021, avant de se stabiliser autour de 8% en juillet 2021 et avril 2022.

Selon la strate de résidence, en avril 2022, les chefs de ménage de Douala (4,8%) sont moins impactés par des perturbations dans l'exercice de leur emploi que ceux de Yaoundé (9,1%) et du reste du pays (8,0%).

⁹Période après la survenue de la COVID-19 jusqu'au mois de février 2021 pour la phase 1 et au cours des trois derniers mois précédent l'enquête pour les phases 2 et 3..

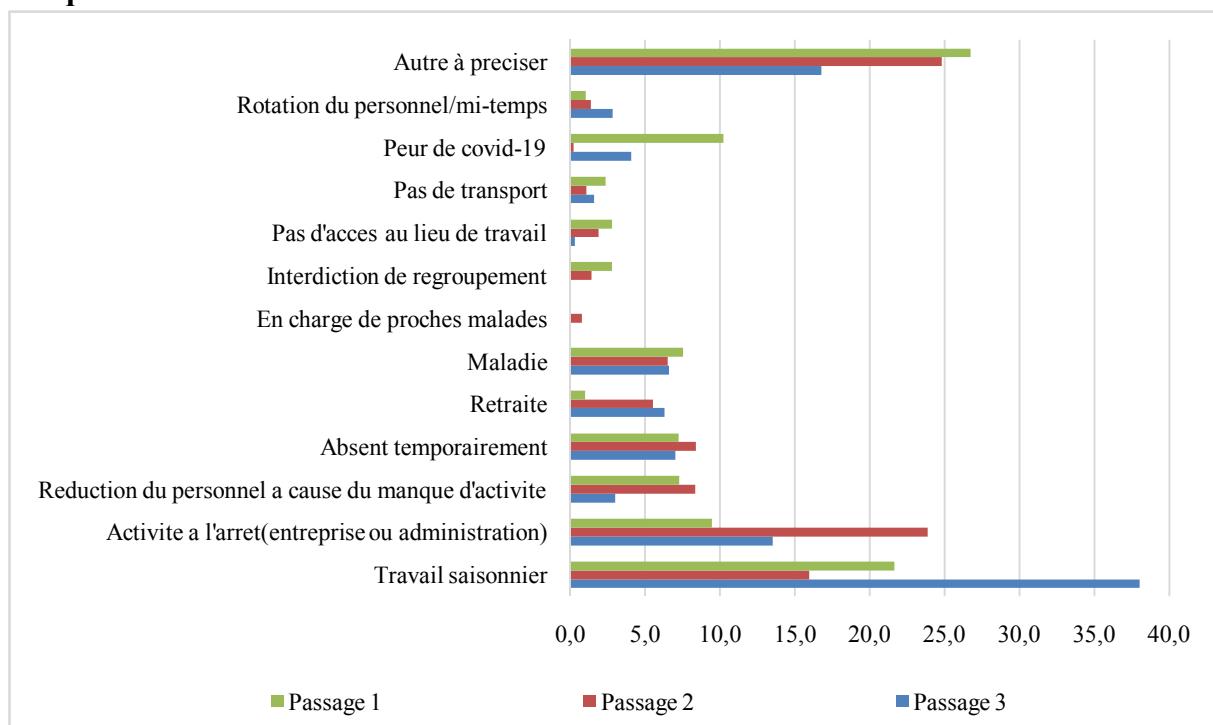
Graphique 3.4 : Proportion de chefs de ménage n'ayant pas pu se rendre à son lieu de travail ou travailler à la maison comme d'habitude au cours des 7 derniers jours



Source : INS, EPICOVID-19, Février, Juillet 2021 et Avril 2022

Les raisons de perturbation dans l'exercice de l'emploi ont été appréhendées au cours de l'enquête. En avril 2022, les principales raisons évoquées sont le travail saisonnier (38,0%) et l'arrêt d'activités (13,5%). Des variations sont observées par rapport aux deux précédents passages. En effet, tandis que le travail saisonnier (21,6%) et la peur de la COVID-19 (10,2%) étaient les raisons les plus évoquées en février 2021, ce sont plutôt l'arrêt de l'activité (23,9%) et le travail saisonnier (15,9%) qui ont été évoquées en juillet 2021. 2022 ???

Graphique 3.5 : Répartition (%) de ménages suivant la principale raison pour laquelle le chef n'a pu travailler comme d'habitude au cours des 7 derniers jours précédent l'enquête



Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

3.2 Revenu

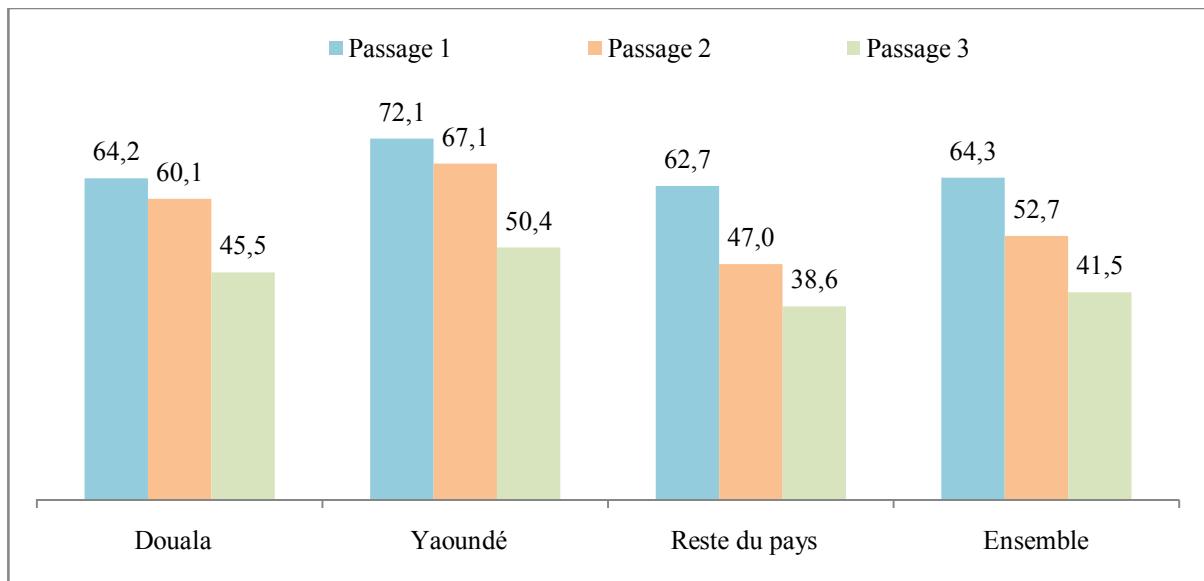
Cette partie capte les perturbations générées par la pandémie à Coronavirus sur les revenus des entreprises familiales ainsi que sur les transferts en espèce ou en nature reçus par les ménages.

3.2.1 Impact de la COVID-19 sur le revenu des entreprises familiales

Le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, continue à consentir des efforts afin de limiter la propagation de la COVID-19 et juguler ses impacts qui sont perceptibles sur les conditions de vie des ménages. Les entreprises familiales, principales pourvoyeuses des revenus dans les ménages sont directement frappées par les effets néfastes de cette pandémie. En effet, à la troisième phase, deux ménages sur cinq possédant une entreprise familiale ont connu une baisse des revenus. Cette proportion a connu un fléchissement relativement régulier depuis la première phase. Elle est passée de 64,3% à la phase 1 à 52,7% à la phase 2 pour s'établir à 41,5% à la phase 3.

L'évolution de cette proportion conserve la même tendance qu'au niveau région dans les strates de résidence. Toutefois, il est à relever que pour chacune des vagues, Yaoundé est plus affecté par la baisse des revenus des entreprises familiales que les autres strates.

Graphique 3.6 : Répartition (%) des ménages possédant une entreprise familiale dont le revenu a connu une baisse au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête

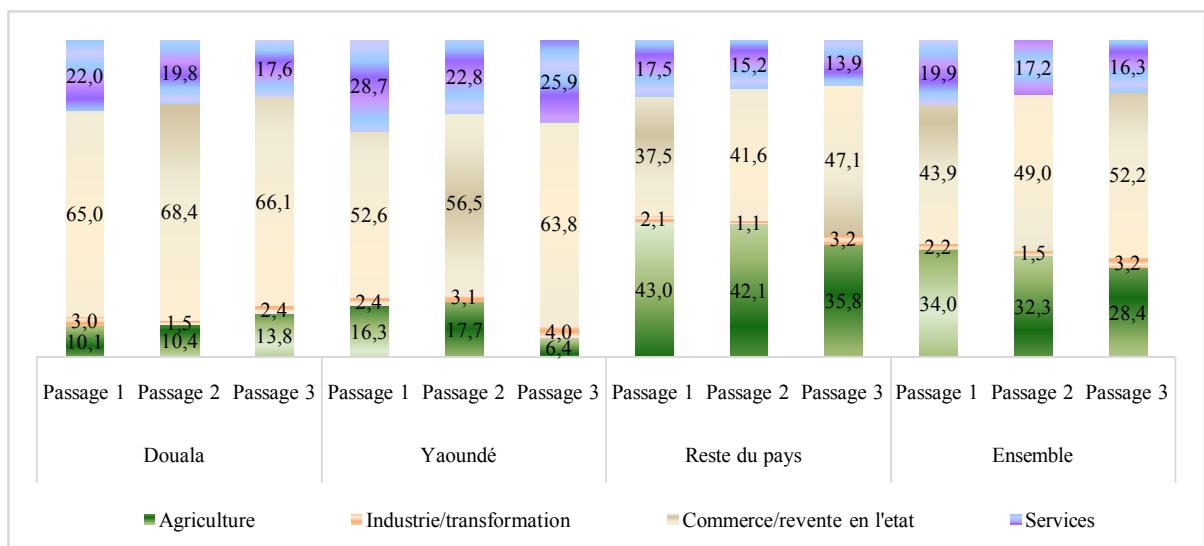


Source : INS, EPICOVID-19, Février, Juillet 2021 et Avril 2022

Une analyse par secteur d'activité permet de relever que quelle que soit la phase, pour plus de deux ménages sur cinq, les entreprises familiales ayant connu une baisse de revenu font principalement du commerce. Cette tendance est encore plus prononcée à Douala ou pour au moins trois ménages sur cinq les entreprises familiales ayant connu une baisse de revenu font principalement du commerce.

Le graphique 3.7 permet aussi de relever que pour une proportion non négligeable de ménages, les entreprises familiales ayant connu une baisse de revenu font de l'agriculture. Cette proportion est de 34,0%, 32,3% et 28,4% aux phases 1, 2 et 3 respectivement. Leurs niveaux sont encore plus importants dans le reste du pays.

Graphique 3.7 : Répartition (%) des ménages possédant une entreprise familiale dont le revenu a connu une baisse au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête, par secteur d'activité

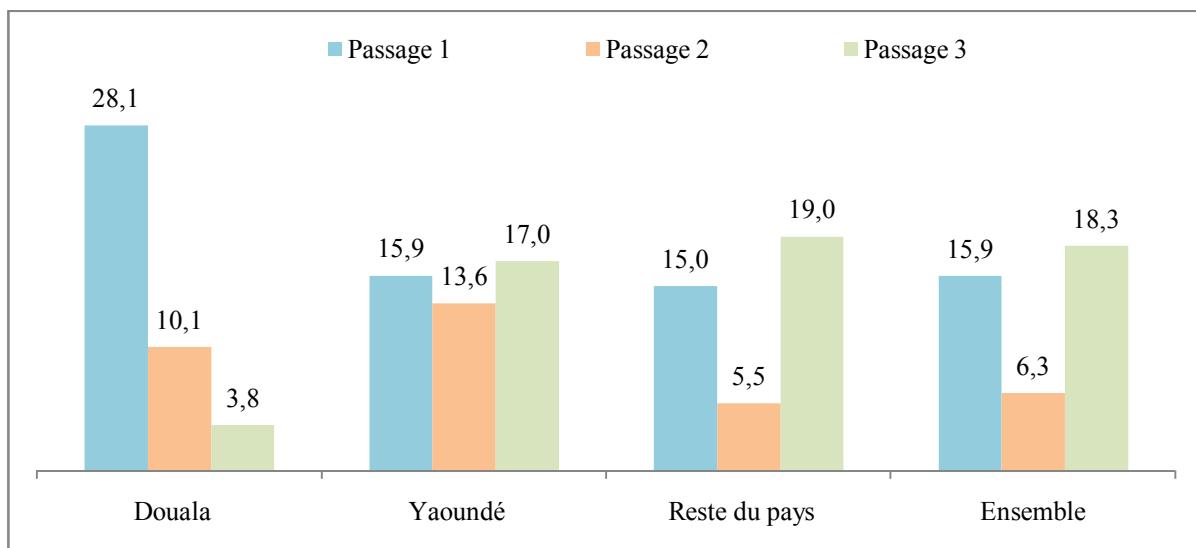


Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

A la suite de l'analyse des perturbations observées dans les revenus des entreprises familiales en général, cette étude a également permis d'analyser les changements néfastes survenus dans les exploitations agricoles familiales, principales sources de revenus et de subsistance des populations en milieux rural et semi-urbain. Ainsi, aux ménages travaillant dans une exploitation agricole familiale (où ils cultivent ou élèvent du bétail), on leur a posé la question suivante : "Au cours des 30 derniers jours, avez-vous pu mener les activités agricoles ou d'élevage normalement dans votre exploitation agricole?".

Dans l'ensemble, après avoir affiché une baisse entre la phase 1(19,9%) et la phase 2 (6,3%), la proportion des ménages dont les activités de l'exploitation agricole ont subi des perturbations augmente pour s'établir à 18,3%. Cette tendance est la même à Yaoundé et dans le reste du pays. Par contre à Douala, on est confronté à une baisse régulière et importante des perturbations dans les exploitations agricoles.

Graphique 3.8 : Proportion de ménages possédant une exploitation agricole dont les activités ont été perturbées au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête

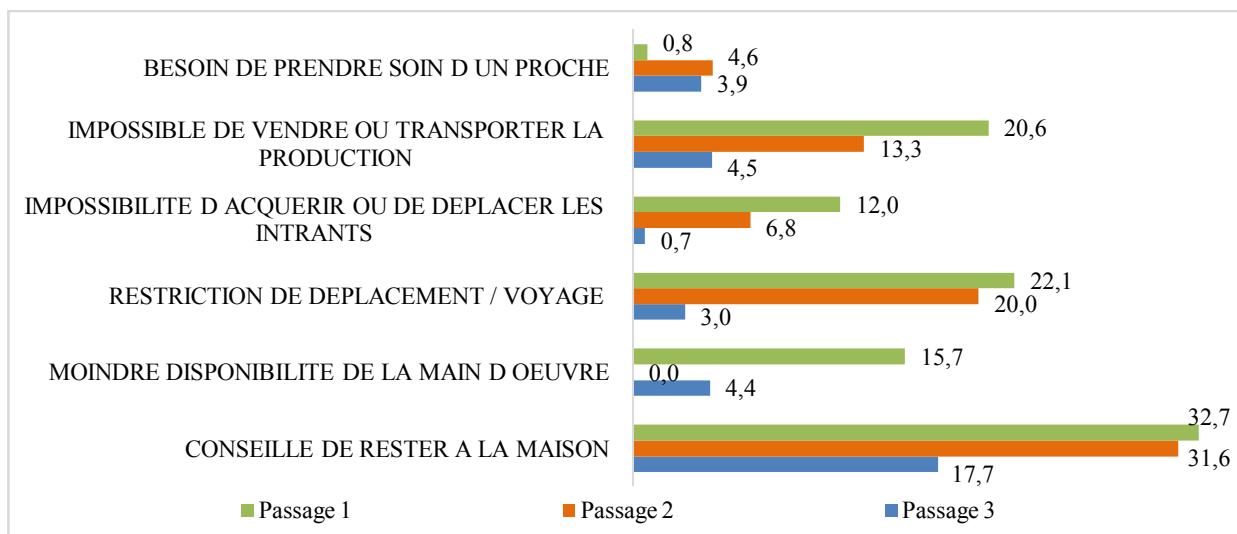


Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

Plusieurs raisons ont été évoquées par les ménages pour expliquer les perturbations enregistrées dans leurs exploitations agricoles (Graphique 3.9). La principale raison est le "conseil de rester à la maison". Cette raison était évoquée lors des deux premières phases par un peu plus de trois ménages agricoles sur dix ayant enregistrés des perturbations dans les activités de leur exploitation agricole. Cette proportion a chuté de près de la moitié à la troisième phase pour s'établir à 17,7%. Ceci pourrait être dû à la levée de certaines mesures barrières liées à la COVID-19. La "restriction des déplacements/voyage", faisant partie des mesures barrières présente la même tendance que la précédente avec toutefois des niveaux plus faibles par phase.

Les perturbations telles que "l'impossibilité d'acquérir ou de déplacer les intrants" et "l'impossible de vendre ou transporter la production", bien que relativement importantes aux deux premières phases tendent à se résorber à la troisième phase.

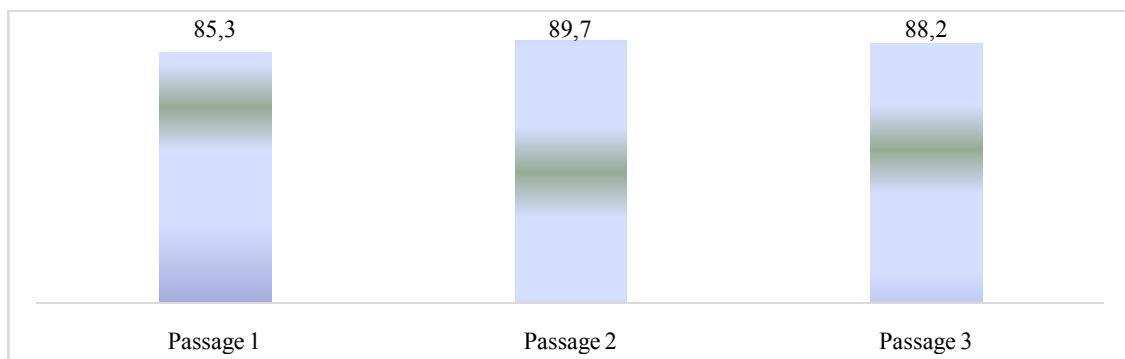
Graphique 3.9 : Répartition de ménages possédant une exploitation agricole dont les activités ont été perturbées au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête selon la raison



Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

A la question de savoir "au cours des 7 derniers jours (précédant l'enquête), votre ménage a-t-il pu vendre des produits de votre exploitation agricole ?", il en ressort que les ventes ont augmenté à la deuxième phase de 4,4 points de pourcentage et ont connu une légère baisse à la troisième phase (-1,5 points de pourcentage). Ainsi, malgré le contexte de la COVID-19 des ménages ont pu vendre leurs produits.

Graphique 3.10 : Proportion (%) des ménages possédant une exploitation agricole ayant pu vendre leurs productions au cours des 7 derniers jours précédent l'enquête

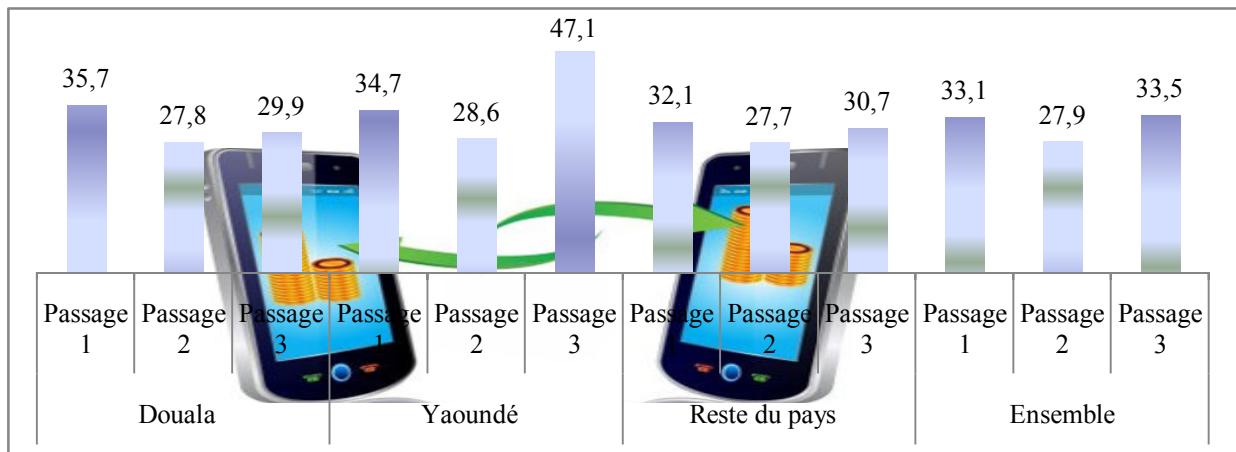


Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

3.2.2 Impact de la COVID-19 sur les transferts reçus par les ménages

Pendant la pandémie de la COVID-19, certains ménages ont reçu des transferts en espèce ou en nature de la part des proches ou amis. La présente sous-section permet d'analyser l'impact de la pandémie sur ces transferts. Dans l'ensemble, à la troisième phase, près de 3 ménages sur 10 déclarent avoir reçu un transfert en espèce ou en nature des proches ou des amis au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête. La même tendance, caractérisée par une baisse entre la phase 1 et la phase 2 d'une part, et une hausse entre la phase 2 et la phase 3 d'autre part de cette proportion est observée suivant les différentes strates de résidence de l'étude. Il convient de noter qu'au cours de la troisième phase, Yaoundé (47,1%), enregistre relativement la plus forte augmentation des ménages dont au moins un membre a reçu un transfert en espèce ou en nature.

Graphique 3.11 : Proportion (%) de ménages dont au moins un membre a reçu des transferts en espèce ou en nature au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête

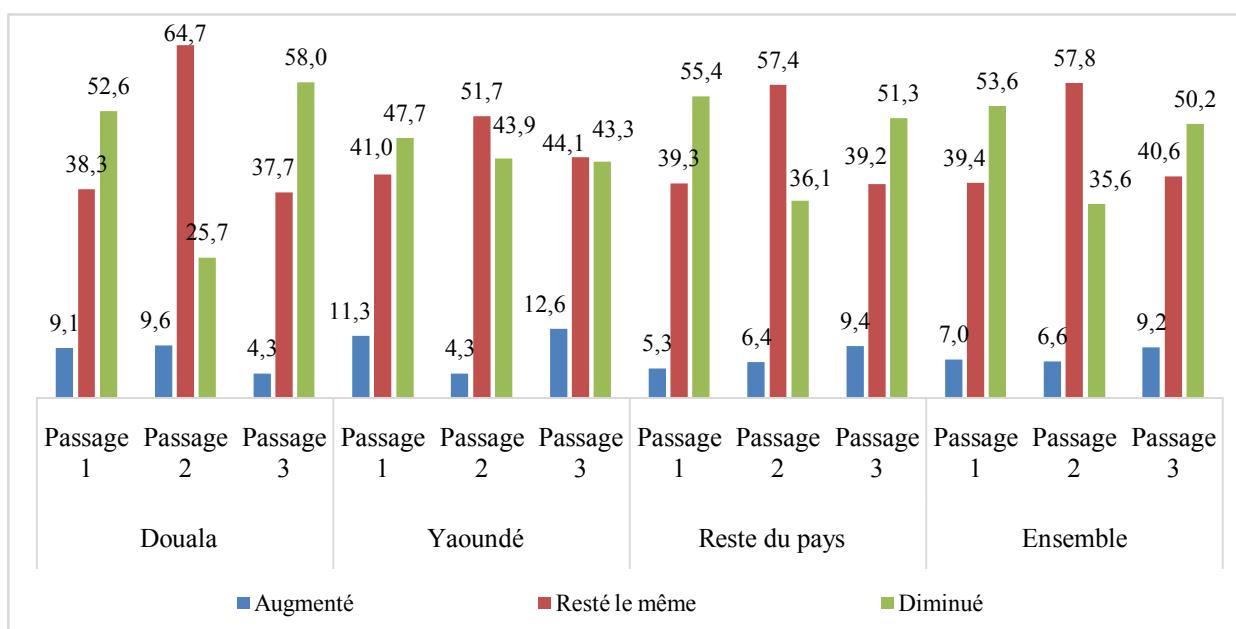


Source: INS, EPICOVID-19, Juillet2022

A la troisième phase, comparativement à la période d'avant les 30 derniers jours précédent l'enquête, un ménage sur deux ayant reçu un transfert en espèce ou en nature, déclare que le volume des transferts a diminué. Deux ménages sur cinq affirment que ces transferts sont restés inchangés et seul près d'un ménage sur dix déclare que lesdits transferts ont connu une augmentation.

L'analyse de l'évolution de la proportion des ménages qui déclarent que le volume des transferts a diminué montre que cette proportion baisse de la première phase (53,6%) à la deuxième phase (35,6%) avant de croître à la troisième phase (50,2%). Cependant, la proportion des ménages qui estiment que ces transferts sont restés inchangés suit une tendance différente. En effet, elle part de 39,4% à la phase 1 pour atteindre son pic à la deuxième phase (57,8%) avant de chuter à 40,6% à la troisième phase.

Graphique 3.12 : Répartition (%) de ménages dont au moins un membre a reçu des transferts en espèce ou en nature au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête selon l'évolution de ces transferts par rapport à la période d'avant¹⁰

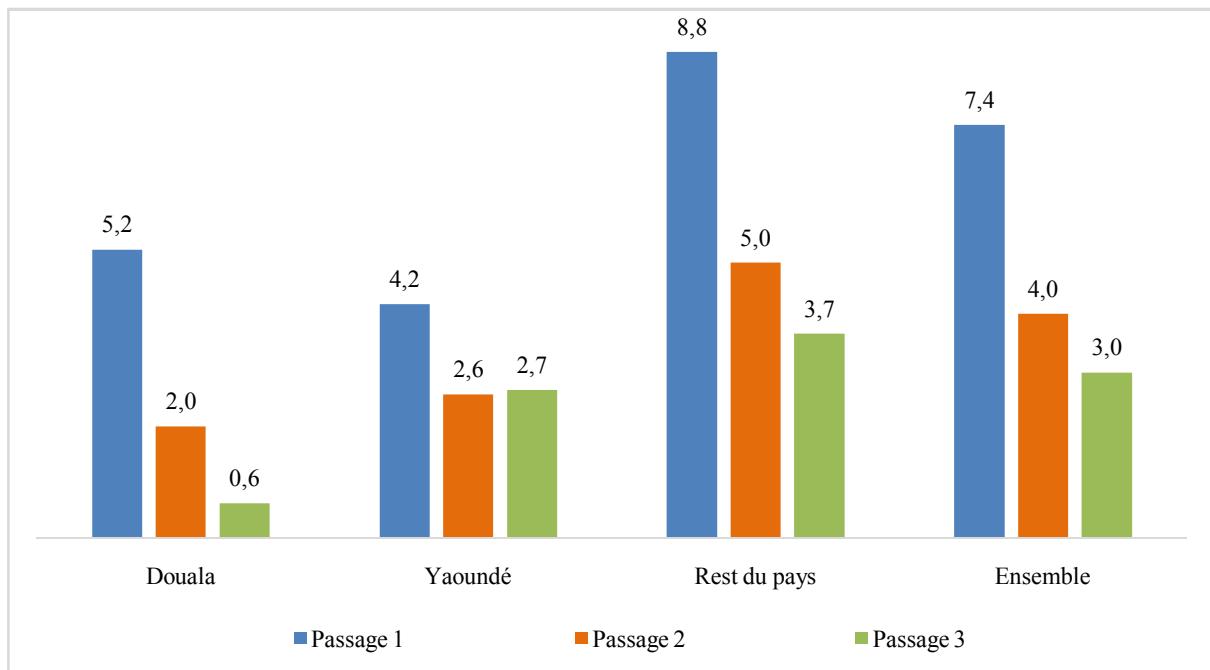


Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet2021 et Avril 2022

¹⁰Pour le premier passage, la période de référence va du 18 mars 2020 à février 2021.

Le pourcentage des ménages ayant reçu les aides en espèce ou en nature du Gouvernement, des organisations internationales, des organismes religieux, des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des Organisations de la Société Civile (OSC) ou des associations au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête est de 3,0% en avril 2022. Avec le temps, on observe une baisse des aides de l'une des administrations ci-dessus citées. En effet, le pourcentage des ménages ayant reçu les aides en espèce ou en nature de l'une de ces administrations était de 7,4% en février 2021 et 4,0% en juillet 2021. Contrairement à Yaoundé, cette tendance à la baisse est observée à Douala, et dans le reste du pays. A Yaoundé, ce pourcentage atteint son pic (4,2%) en février 2021 avant de se stabiliser en juillet 2021 (2,6%) et avril 2022 (2,7%).

Graphique 3.13 : Evolution de la proportion (%) de ménages dont au moins un membre a reçu une aide en espèce ou en nature



Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

CHAPITRE 4 : ACCES AUX SERVICES DE BASE ET INSECURITE ALIMENTAIRE

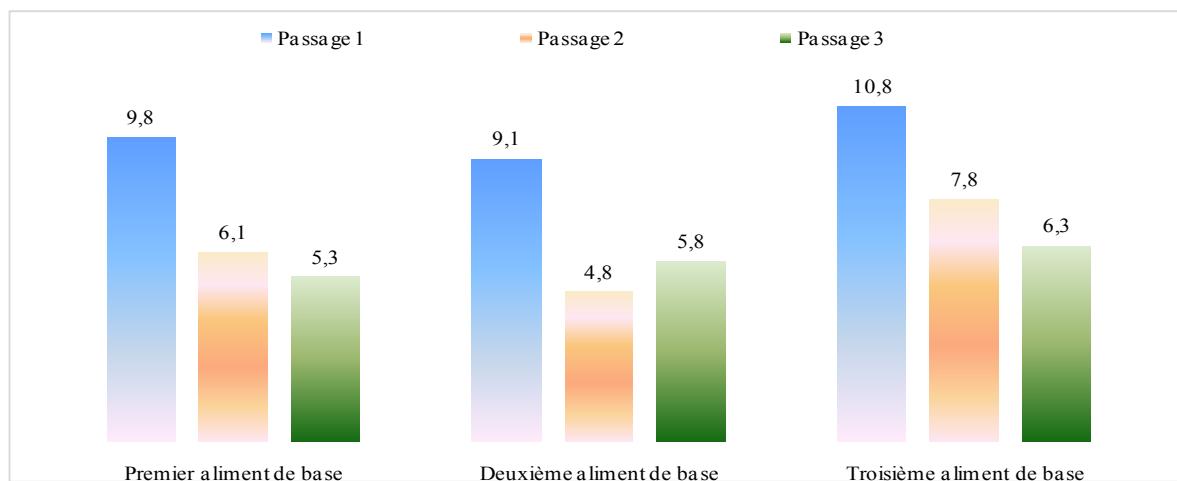
La propagation de la crise sanitaire liée à la COVID-19 a permis au monde entier, en général, de se rendre compte de la vulnérabilité de plusieurs catégories de personnes. D'où la nécessité pour chaque pays et les partenaires au développement de prendre des dispositions pour assurer une meilleure protection sociale aux ménages. Dans le cadre de cette étude, les ménages ont été interrogés en trois passages sur les différentes formes d'assistance reçues depuis le début de la pandémie en mars 2020. Des questions permettant d'apprécier l'accessibilité des ménages à certains services de base ont également posées ainsi que sur la sécurité alimentaire lors des trois passages.

4.1 Accès aux services de base

4.1.1 Accès des ménages aux aliments de base

Les résultats du troisième passage de l'étude relatifs à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les ménages montrent que plus de 5% des ménages n'ont pu acquérir leurs trois principaux aliments depuis le deuxième passage. En effet, pour ce qui est du premier aliment de base, on note une amélioration au troisième passage (5,3%) par rapport au deuxième passage (6,1%) et au premier passage (9,8%). Pour le deuxième aliment de base, la situation s'est dégradée au troisième passage où 5,8% de ménages n'ont pas pu acheter leurs produits, contre 4,8% au deuxième passage ; mais, en baisse par rapport au premier passage (9,1%). Pour ce qui est du troisième aliment de base, on note une amélioration lors des trois passages. En effet, la proportion des ménages n'ayant pas pu acheter leur troisième aliment de base lors du troisième passage est de 6,3% contre 7,8% lors du deuxième passage et 10,8% lors du premier passage. La baisse progressive observée est révélatrice d'une meilleure résilience des ménages à la pandémie COVID-19.

Graphique 4.1 : Pourcentage de ménages n'ayant pas pu acheter leurs trois premiers aliments de base depuis le début de la pandémie



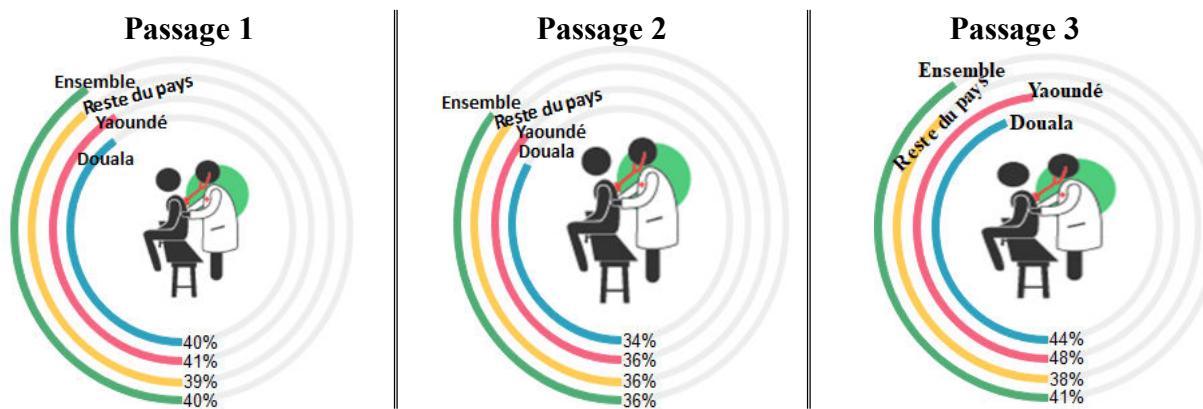
Source: INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

4.1.2 Consultation de professionnels de santé par les ménages

Au cours des 30 derniers jours qui ont précédé l'enquête, 40,9% de ménages (graphique 4.2) ont consulté un professionnel de santé. Cette proportion est en hausse de 1,3 point par rapport

au premier passage (39,6%). Dans les deux grandes métropoles du pays que sont Yaoundé et Douala, la consultation d'un personnel de santé par les ménages a globalement progressé entre la première et la troisième évaluation. En effet, la proportion de ménages ayant consulté un professionnel de santé observée au troisième passage à Yaoundé (48%) est en augmentation de 7 points par rapport au premier passage. A Douala, cette proportion est passée de 40,0% au premier passage à 44,3% au troisième passage. Par rapport au premier passage, la proportion des ménages des autres régions qui ont consulté un professionnel de santé a baissé à la troisième évaluation.

Graphique 4.2 : Pourcentage de ménages dont au moins un membre a consulté un professionnel de santé depuis le début de la pandémie



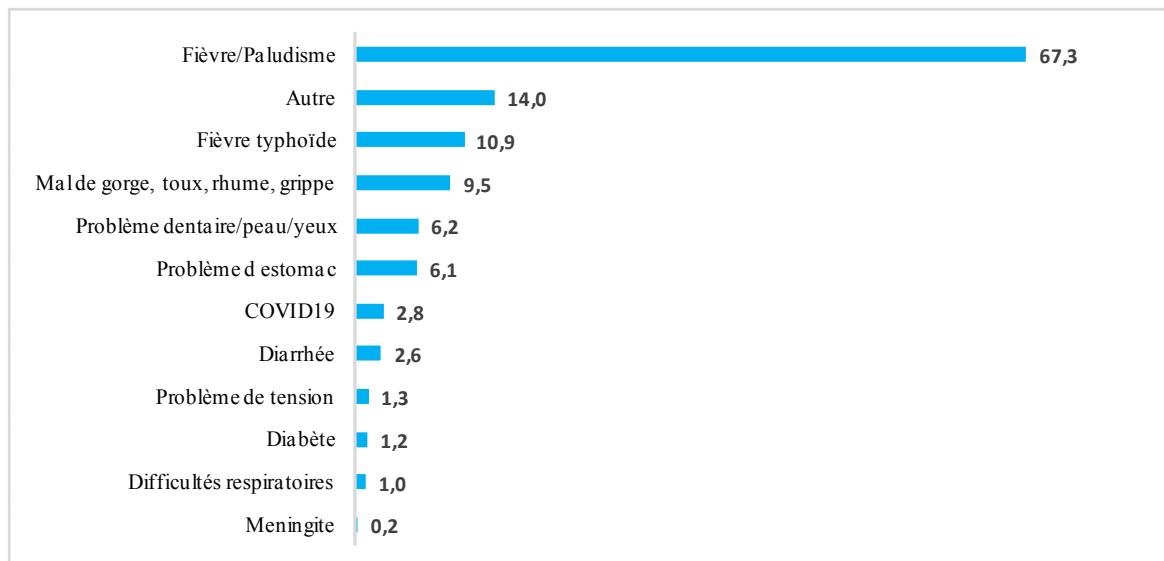
S'agissant des différentes raisons évoquées par les ménages pour justifier la consultation d'un professionnel de la santé, il ressort du graphique 4.3 ci-dessous que « la fièvre/paludisme » est la pathologie ayant le plus conduit à la consultation au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête. Cette pathologie était la plus citée lors du premier passage et du deuxième passage, et ceci indépendamment de la strate de résidence. Au niveau national, le pourcentage de ménages ayant consulté à cause de cette pathologie est passé de 63% à la première vague à 67,3% à la troisième vague. A Yaoundé, il est passé de 61,7% à la première vague à 83,3% à la troisième. Douala a enregistré 56,2% de ménages ayant cité cette pathologie à la première vague et 58,2% au troisième passage.

A la suite de cette pathologie, la « fièvre typhoïde » est celle qui occupe la deuxième position parmi les principales raisons de la consultation d'un personnel de santé. Au troisième passage, 10,9% de ménages au niveau national ont cité la fièvre typhoïde, 13,3% à Douala et 16,5% à Yaoundé.

Après « la fièvre/paludisme » et « la fièvre typhoïde », le groupe de « mal de gorge, toux, rhume ou grippe » occupe le troisième rang de ce classement des pathologies citées par les ménages à cette troisième vague tant au niveau national (9,5%) qu'à Yaoundé (2,6%) et à Douala (10,3%). Le reste du pays est évalué à 11,6%. Ce groupe de pathologie était classé en deuxième position lors de la première et de la deuxième évaluation.

Globalement faible, la consultation des professionnels de santé par les ménages pour cause de la COVID-19 a diminué entre le premier (3,1%) et le troisième (2,8%) passage dans l'ensemble du pays. Par ailleurs, la proportion de ménages ayant consulté pour cause de COVID-19 a été le plus fréquent à Yaoundé (3,8%), et moins fréquent à Douala (2,9%).

Graphique 4.3 : Fréquence des principales raisons de consultation des personnels de santé par les ménages depuis le début de la pandémie

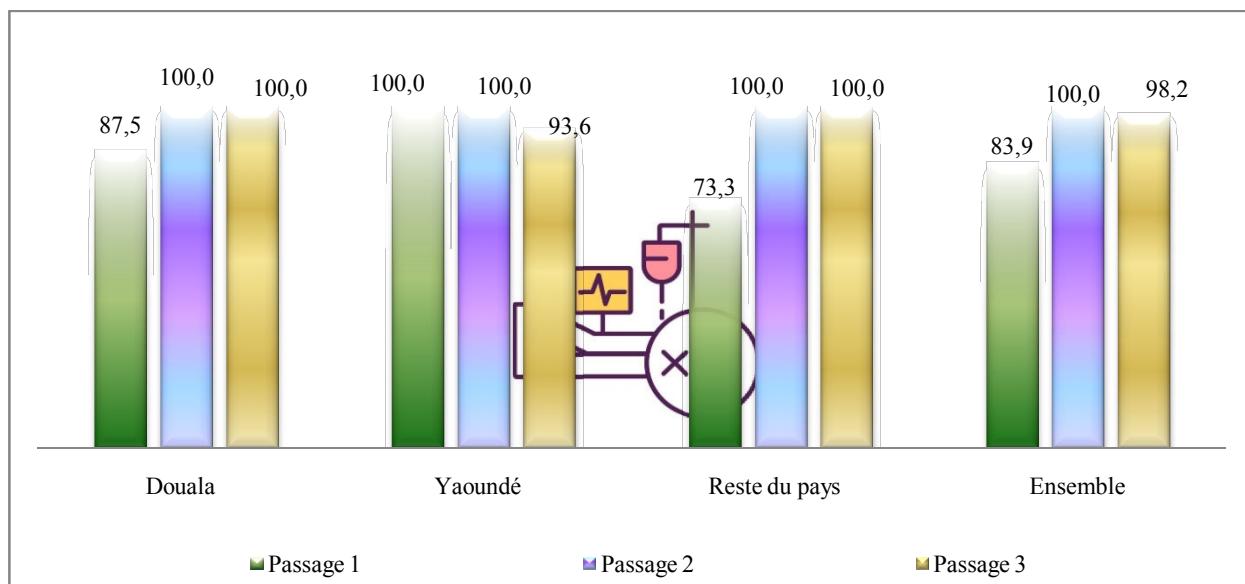


Source: INS, EPICOVID-19, Avril 2022

4.1.3 Recours au traitement contre la COVID-19

Dans la quasi-totalité des ménages (98,2%) ayant enregistré au moins une personne atteinte de la COVID-19 (Graphique 4.4), tous les malades ont reçu leur traitement. Cette proportion était de 83,9% de ménages lors du premier passage. Le résultat ainsi amélioré est consécutif à la forte sensibilisation menée par le gouvernement ainsi qu'à la diversité des intervenants homologués dans le traitement de la COVID-19.

Graphique 4.4 : Pourcentage de ménages comptant au moins un membre ayant reçu le traitement de la COVID-19, parmi ceux ayant au moins un malade de COVID-19



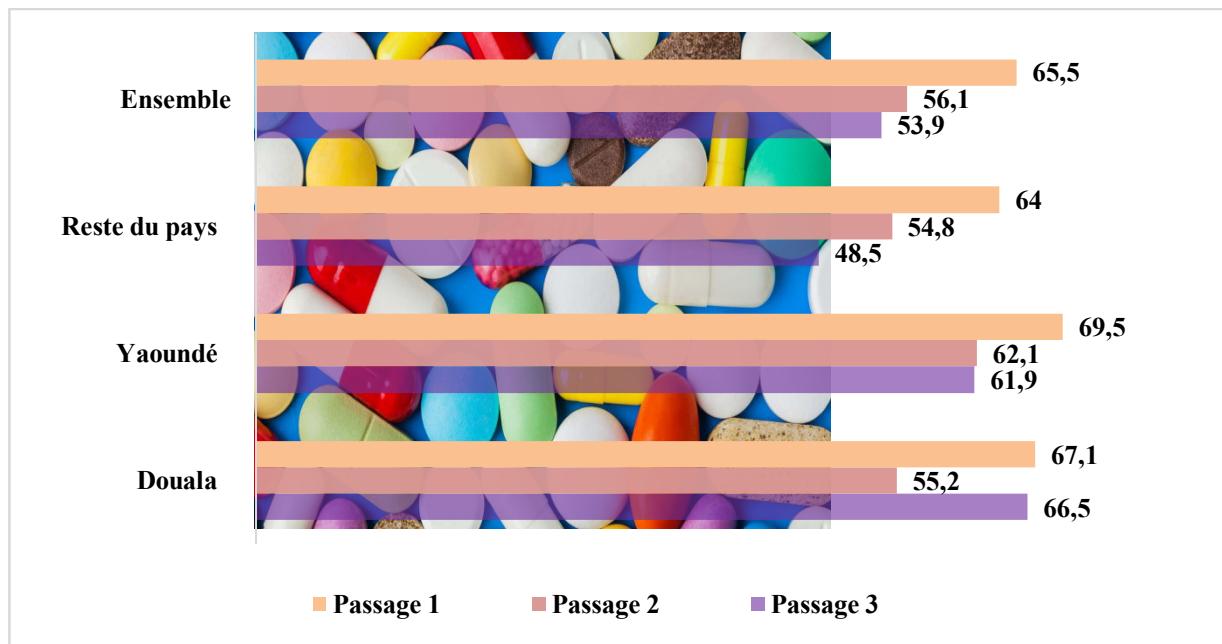
Source: INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

4.1.4 Accès des ménages aux médicaments en général

Par rapport au premier passage (65,5%), la proportion de ménages (graphique 4.5) ayant pu acheter un médicament moderne ou traditionnel, quelle que soit la maladie a baissé lors du

deuxième (56,1%) et du troisième passage (53,9%). A Yaoundé, cette proportion passe respectivement de 69,5% au premier passage à 61,9% lors du troisième passage. Par contre, à Douala on observe une tendance inverse entre le deuxième (55,2%) et le troisième (66,5%) passage, ce dernier pourcentage étant quasi identique à la valeur observée au premier passage (67,1%).

Graphique 4.5 : Pourcentage de ménages ayant pu acheter les médicaments modernes ou traditionnels



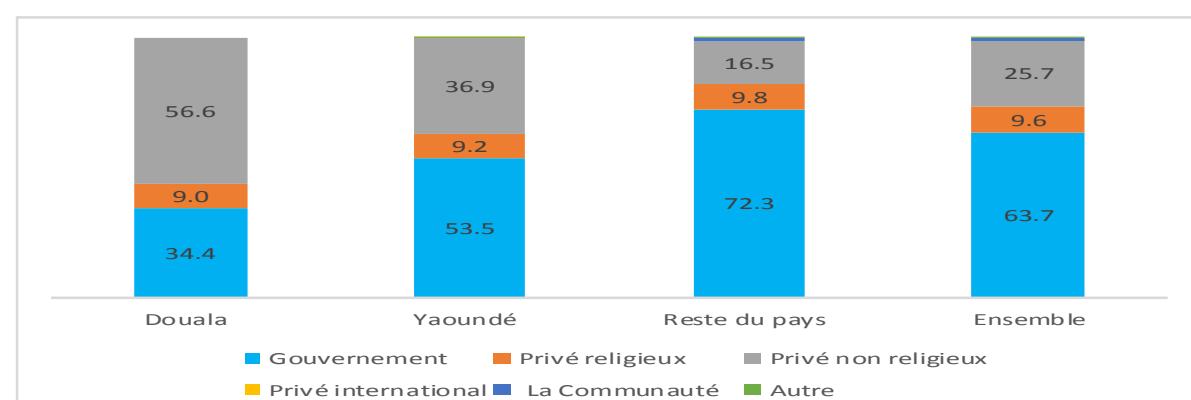
Source: INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

4.1.5 Activités éducatives pour les enfants

Type d'établissements scolaires fréquentés par les enfants

L'enquête s'est préoccupée de savoir "*Quel type d'organisation gère l'école que [NOM] fréquente actuellement pour l'année scolaire 2021/2022?*". Il ressort des résultats que dans l'ensemble (graphique 4.6), 63,7% des enfants de trois ans ou plus sont en cours de scolarité dans les établissements publics. Ce pourcentage est un peu plus élevé dans le reste du pays (72,3%). Dans la métropole de Douala (65,6%) l'on observé une prédominance du secteur privé non confessionnel.

Graphique 4.6 : Pourcentage d'enfants (de 3 ans ou plus)en cours de scolarité par type d'organisation gérant l'école des enfants



Source: INS, EPICOVID-19, Avril 2022

L'étude s'est également intéressée de savoir si les enfants en cours de scolarité suivaient les cours en présentiel ou alors en ligne (par visioconférence). Il ressort des résultats que pour la grande majorité des ménages (95,7%), les enfants suivent les cours exclusivement en présentiel. Ce constat est pratiquement le même dans toutes les strates. Il avait également été observé lors des précédents passages.

Pour ce qui est des mesures barrières, il ressort du graphique 4.7 que dans l'ensemble, les mesures barrières les plus observées dans les écoles et structures éducatives où sont scolarisés les enfants de 3 ans ou plus sont respectivement, l'existence d'un point d'eau pour le lavage des mains (68,1%), le port des cache-nez (56,2%), la présence de l'eau courante (39,4%), l'utilisation du désinfectant pour les mains (20,6%). Il faut noter qu'à cette évaluation les mesures comme la distanciation sociale et la prise de température sont presque à l'abandon.

Graphique 4.7 : Pourcentage d'enfants (de 3 ans ou plus)en cours de scolarité par type de mesures barrières respectées dans leurs écoles

Douala



Yaoundé



Reste du Pays



Ensemble

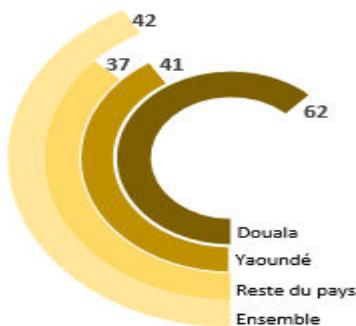


Source: INS, EPICOVID-19, Avril 2022

- ***Mesure prises par le Ministère des enseignements secondaires***

Dans le cadre de l'accompagnement des enfants du secondaire en cours de scolarité, à cause de la tenue des cours en mi-temps dans la plupart des lycées et collèges, le ministère des enseignements secondaires a posté sur son site internet des leçons pour les apprenants. Dans l'ensemble, moins de la moitié des ménages (42,0%) ayant des enfants en cours de scolarité était au courant de cette opportunité. Toutefois, Douala et Yaoundé sont, comparativement au reste du pays, les villes dans lesquelles les ménages sont les plus informés sur cette mesure prise par le MINESEC. Le constat était le même lors des précédentes évaluations.

Graphique 4.8 : Pourcentage de ménages ayant des enfants en cours de scolarité et informés de la mise en ligne des leçons sur le site du MINESEC



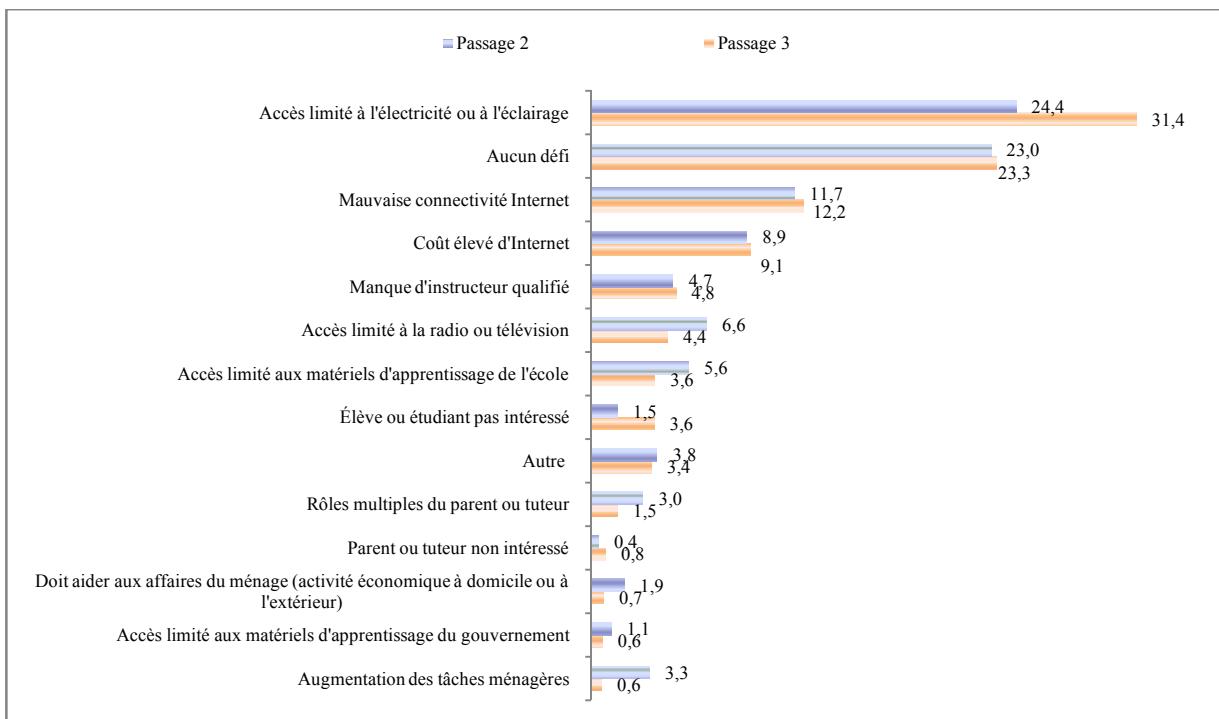
Source: INS, EPICOVID-19, Avril 2022

- ***Premières difficultés auxquelles les enfants sont confrontés dans l'apprentissage à la maison***

Au cours des deuxième et troisième passages, l'on s'est préoccupé de savoir quelles sont les difficultés rencontrées par les enfants lors de l'apprentissage. Ainsi, il a été posé la question suivante aux ménages ayant un enfant à l'école : "Quelles sont les trois principales difficultés auxquelles sont confrontés les enfants de votre ménage lorsqu'ils apprennent à la maison?"

Dans l'ensemble, environ 77% des ménages ont déclaré que leurs enfants font face à des difficultés lors de l'apprentissage à domicile. A la question de savoir la première principale de ces difficultés, on peut citer, entre autres, l'accès limité à l'électricité ou à l'éclairage (31,4% au troisième passage et 24,4% au deuxième passage), la mauvaise connexion à internet (12,2% au troisième passage et 11,7% au deuxième passage) et le coût élevé d'internet (9,1% au troisième passage et 8,9% au deuxième passage). Ces difficultés sont les mêmes déjà évoquées lors des précédentes évaluations.

Graphique 4.9 : Pourcentage de ménages dont les enfants font face aux difficultés lors de l'apprentissage à la maison selon la première difficulté rencontrée

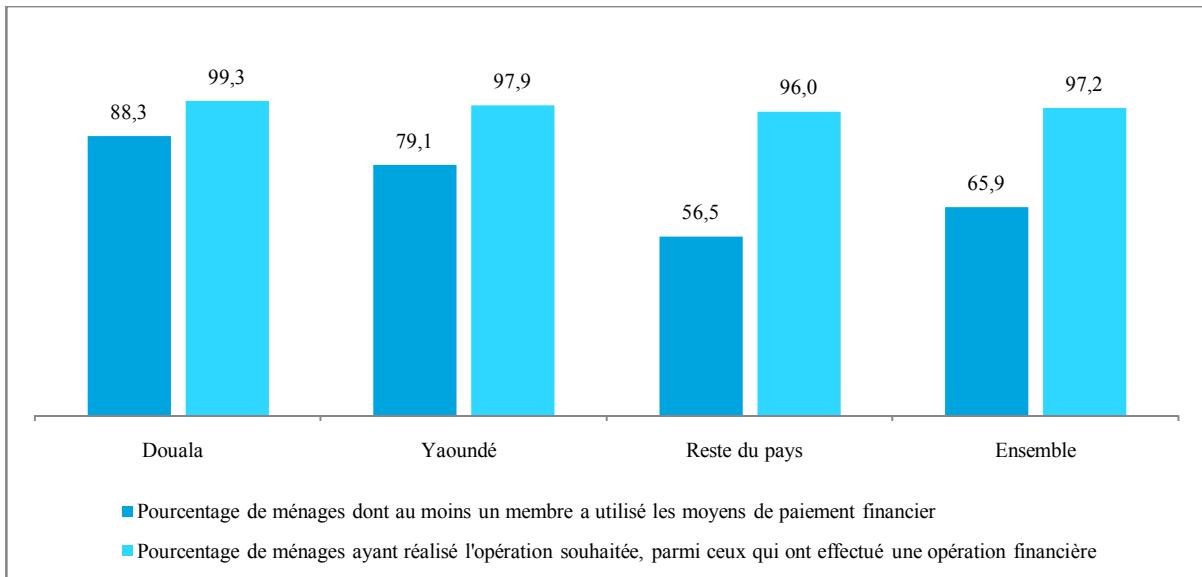


Source: INS, EPICOVID-19, Juillet 2021, Avril 2022

4.1.6 Accès aux services financiers

Au niveau national, dans près de 7 ménages sur 10, au moins un membre a utilisé les moyens de paiement financier pour réaliser des transactions. Par ailleurs, parmi ceux des ménages qui ont effectué une opération financière, 97,2% ont réussi à réaliser l'opération souhaitée. Au regard de ces valeurs élevées, on pourrait dire que la pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'impact sur l'accès aux services financiers. Les tendances étaient les mêmes au 1^{er}passage.

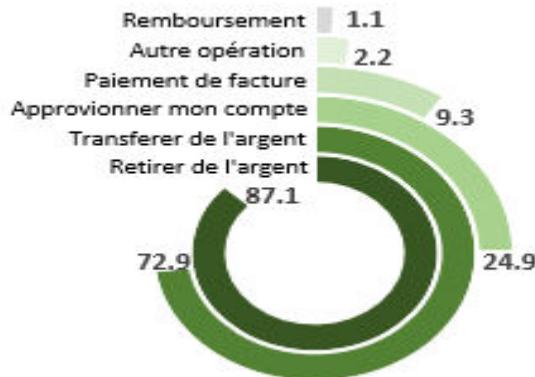
Graphique 4.10 : Pourcentage de ménages dont au moins un membre a utilisé les moyens de paiement financier et pourcentage de ménages, parmi ceux ayant effectué une opération financière souhaitée



Source: INS, EPICOVID-19, Avril 2022

Les opérations financières des ménages ont plus concerné le retrait d'argent (87,1%) et le transfert d'argent (72,9%). Lors de la première et de la deuxième évaluation, ces deux types d'opération étaient toujours les plus fréquentes.

Graphique 4.11 : Pourcentage de ménages ayant réalisé une opération financière selon le type d'opération sollicitée



Source: INS, EPICOVID-19, Avril 2022

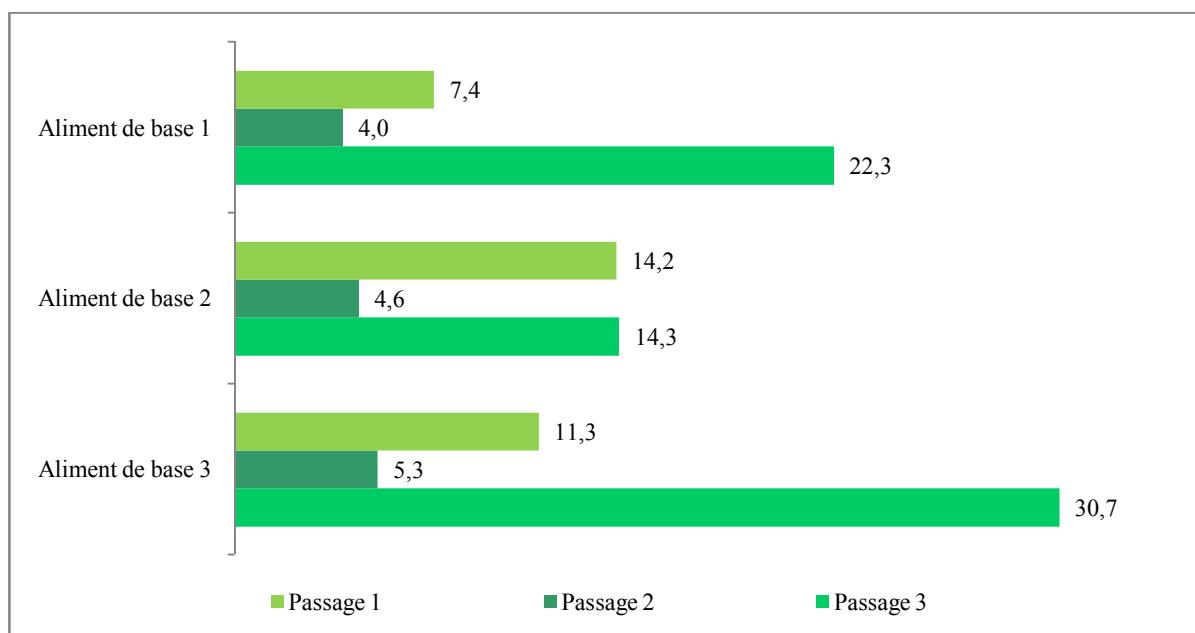
4.2 Perception des ménages sur l'évolution des prix et insécurité alimentaire

4.2.1 Perception des ménages sur l'évolution des prix

La présente sous-section traite de l'avis des ménages sur la disponibilité et l'évolution des prix des trois principaux produits alimentaires les plus consommés dans leur région d'enquête. De façon globale, pour chacun de trois principaux produits¹¹ de la région d'enquête, plus de 95% des ménages déclarent que les trois principaux produits les plus consommés dans leur région d'enquête sont disponibles dans leur localité de résidence. Au sujet de l'évolution des prix, plus de 7 ménages sur 10 estiment que les prix ont augmenté depuis la première évaluation (voir tableau a.1 pour le premier bien le plus consommé en annexe). Cette augmentation est encore plus décriée au troisième passage (91,1% des ménages).

Comme conséquence de cette hausse de prix, des ménages ont dû renoncer à leurs aliments de base. En effet, d'après le graphique 4.12, plusieurs ménages ont renoncé à acheter leurs aliments de base comme d'habitude à cause de l'augmentation des prix de ces aliments. Ainsi, pour l'aliment de base 1, la proportion de ménages ayant renoncé à son achat suite à l'augmentation des prix a varié de 7,4 % à 4%, du premier au deuxième passage, pour atteindre 22,3% lors du troisième passage. Pour l'aliment de base 2, cette proportion a plutôt fluctué de 14,2% à 14,3% du premier au troisième passage, en passant par 4,6% lors du second passage. S'agissant de l'aliment de base 3, cette proportion de ménage a oscillé entre 11,3% et 30,7% du premier au troisième passage. Indépendamment de l'aliment de base, c'est lors du troisième passage que les ménages ont majoritairement dû renoncer à acheter les aliments de base qu'ils avaient l'habitude d'acheter; ce qui corrobore bien le fait que l'augmentation des prix a été plus décriée à ce passage. Ces derniers résultats traduisent le fait qu'à ce passage, même si les ménages ont semblé résilients à la COVID-19 eu égard à d'autres effets de cette pandémie, leurs conditions de vie ont été fragilisées par ces facteurs prix.

Graphique 4.12 : Pourcentage de ménages n'ayant pas pu acheter leurs trois premiers aliments de base à cause de l'augmentation des prix depuis le début de la pandémie



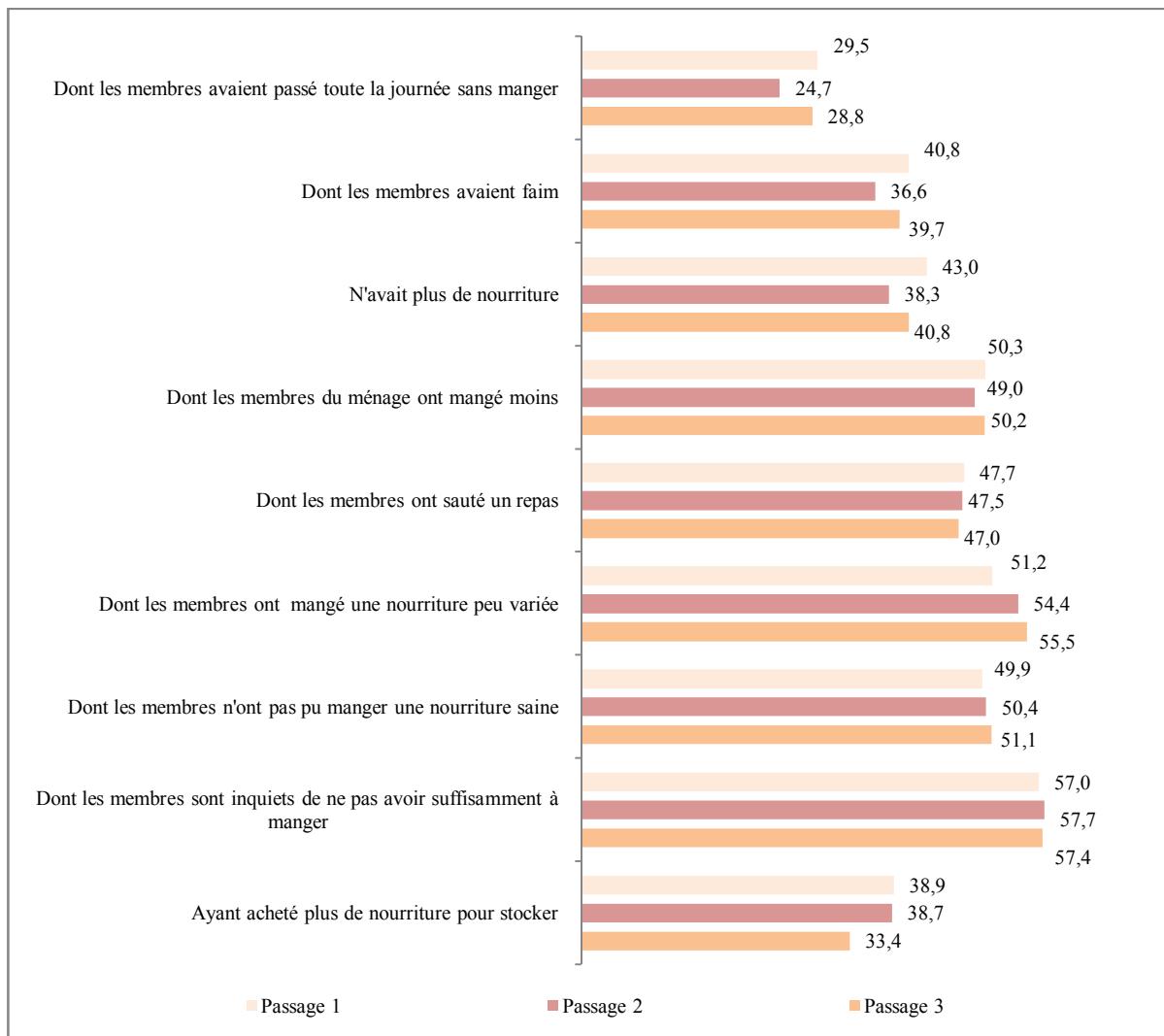
Source: INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

¹¹Ces principaux produits sont obtenus à partir des précédentes opérations d'enquêtes (Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM), relevés mensuels des prix régulièrement faits par l'INS).

4.2.2 Situation d'insécurité alimentaire

Un volet de cette étude a porté sur l'exposition des ménages à l'insécurité alimentaire. Ainsi, il leur a été posé une série de questions visant à savoir si au cours des 30 derniers jours, il y a eu des moments où le ménage a eu des difficultés sur le plan alimentaire. Les tendances obtenues au cours des trois passages (graphique 4.13) montrent que le phénomène persiste et progresse. En effet, au troisième passage, un ménage sur deux (50,2%) a mangé moins qu'il n'en fallait ; dans 47% de ménages, la pratique du délestage a été observée. Plus grave, un ménage sur quatre (28,8%) a vécu l'expérience de passer toute une journée sans manger ; situation en augmentation de 4,1 points par rapport au deuxième passage. Par ailleurs, près de trois ménages sur cinq (57,4%) au troisième passage sont inquiets de ne pas avoir suffisamment à manger par manque de ressource ou d'argent. Ce phénomène est quasi stable par rapport au deuxième passage (57,7%). De même, plus de la moitié des ménages (55,5%) ont mangé de la nourriture peu variée, situation en augmentation de 5,6 points par rapport au deuxième passage. En outre, les membres d'un ménage sur deux (50,2%) ont mangé moins qu'il n'en fallait.

Graphique 4.13 : Proportion (%) de ménages ayant connu les situations d'insécurité alimentaire suivantes pour faute d'argent ou d'autres moyens selon le passage



Source: INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

4.2.3 Indice agrégé sur la situation des ménages vis-à-vis de l'insécurité alimentaire

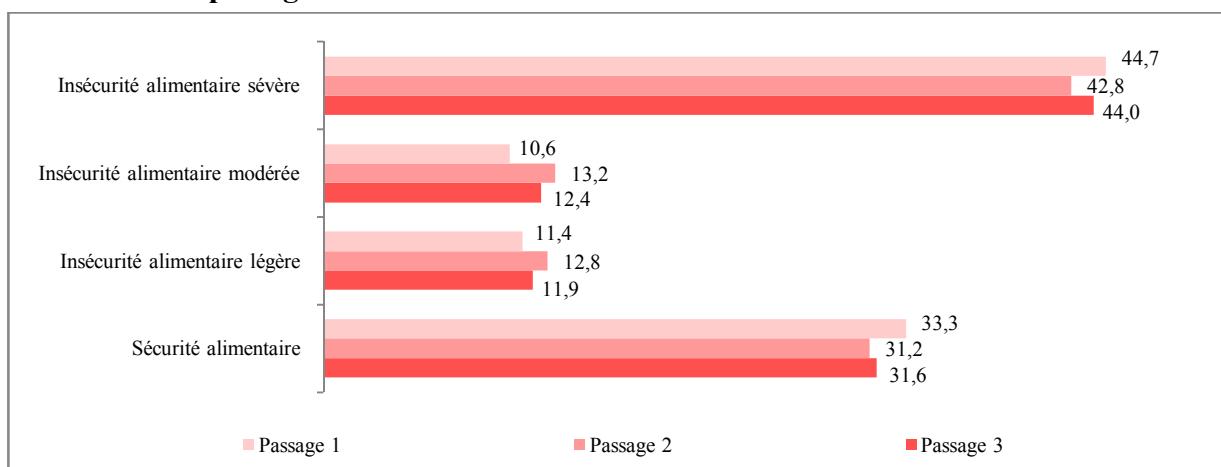
A partir des données du module sur l'insécurité alimentaire des ménages, un indice agrégé a permis de catégoriser les ménages en fonction de leur exposition à l'insécurité alimentaire. Les huit types de risques retenus pour l'évaluation de l'exposition du ménage face à l'insécurité alimentaire, portent sur le fait pour le ménage :

- d'être inquiet de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque d'argent ou d'autres ressources ;
- de n'avoir pas pu manger une nourriture saine et nutritive par manque d'argent ou d'autres ressources ;
- d'avoir mangé une nourriture peu variée par manque d'argent ou d'autres ressources ;
- de sauter un repas par manque d'assez d'argent ou d'autres ressources pour se procurer à manger ;
- d'avoir mangé moins que ce qu'il pensait qu'il aurait dû manger à cause d'un manque d'argent ou d'autres ressources ;
- de n'avoir plus de nourriture parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources ;
- d'avoir eu faim et de n'avoir pas mangé parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ;
- d'avoir passé toute une journée sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources.

Ladite catégorisation des ménages relativement à leur niveau d'exposition à l'insécurité alimentaire en ces moments de la pandémie de la COVID-19, est élaborée de la manière suivante :

- Les ménages qui ne sont touchés par aucun type de risque est classé dans le groupe de ceux ayant une sécurité alimentaire ;
- Les ménages exposés à une insécurité alimentaire légère sont ceux touchés par au plus deux types de risques ;
- Les ménages exposés à l'insécurité alimentaire modérée sont ceux touchés par trois ou quatre types de risques ;
- et le groupe touché par au moins 5 types de risques est celui des ménages exposés à l'insécurité sévère.

Graphique 4.14 : Répartition de ménages suivant la situation d'insécurité alimentaire au cours des trois passages



Source: INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

Il ressort de ce graphique que indépendamment du passage, environ trois ménages enquêtés sur dix sont en situation de sécurité alimentaire. Du premier au troisième passage, la proportion de ménages connaissant une sécurité alimentaire a légèrement baissé de près de deux points et situe à 31,6%. C'est dire que près de sept ménages sur dix sont touchés par l'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire sévère est celle touchant le plus les ménages et ce, quel que soit le passage (44,7%, 42,8% et 44,0% aux 1^{er}, 2^e et 3^e passages respectivement). Des trois types d'insécurité alimentaire, c'est le type « sévère » qui est le seul à avoir augmenté entre les deux derniers passages (42,8% à 44,0%), après la baisse observée entre le premier et le second passage (44,7% à 42,8%). Les situations d'insécurité alimentaire de type « légère » et « modérée » ayant d'abord augmenté entre les deux premiers passages, respectivement de 11,4 à 12,8%, et de 10,6 à 12,4%, ont plutôt baissé entre le deuxième et le troisième passage.

Indépendamment du passage, les ménages dirigés par les femmes sont plus en insécurité alimentaire sévère (48%, 45,7% et 48,1% aux 1^{er}, 2^e et 3^e passages respectivement) que ceux dirigés par les hommes (42,8%, 41,2% et 41,8% aux 1^{er}, 2^e et 3^e passages respectivement). De même, les ménages dont les chefs sont âgés de 65 ans ou plus sont plus vulnérables. (Tableau a.6 en annexe).

CHAPITRE 5 : CHOC ET PROTECTION SOCIALE

Ce chapitre traite de la survenue des chocs dans le ménage depuis le début du mois de mars 2020 (période de découverte des premiers cas de malades dans notre pays) jusqu'au jour de l'enquête et la protection sociale de la population contre cette pandémie. Les chocs ici renvoient aux problèmes/événements graves qui ont pu affecter les ménages au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête.

5.1 Chocs et stratégies d'adaptation

5.1.1 Survenue des chocs depuis le début de la pandémie

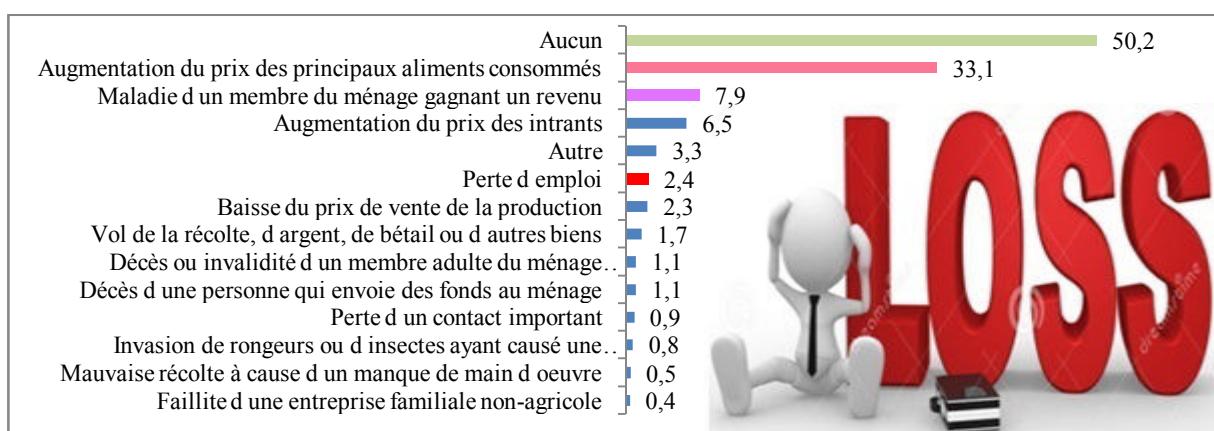
5.1.1.1 Amplitude des chocs au niveau des ménages

Les résultats de l'étude révèlent qu'en général, près de 5 ménages sur 10 (49,8%)¹² ont été affectés négativement par au moins un choc au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête, avec des niveaux de sévérité différents. Comparativement aux précédentes phases, on note une hausse de cette ampleur à la troisième phase, de l'ordre de 10 points de pourcentage, après une baisse observée au second passage¹³ où plus de la moitié des ménages étaient affectés par au moins un choc.

Au terme des différents passages, les trois principaux chocs ayant les plus affectés les ménages sont : l'augmentation du prix des principaux aliments consommés, la maladie d'un membre du ménage gagnant un revenu, l'augmentation du prix des intrants.

Pour ce troisième passage, les niveaux de pourcentage des ménages atteints par les chocs sont 33,1% pour l'augmentation du prix des principaux aliments consommés, 7,9% pour la maladie d'un membre du ménage gagnant un revenu et de 6,5% (pour l'augmentation du prix des intrants. Par ailleurs, la perte d'emploi, qui avait été citée parmi les chocs ayant impacté beaucoup de ménages au premier passage (9,9%), n'est que faiblement évoquée aux deuxième et troisième passages (3,4% et 2,4% respectivement).

Graphique 5.1 : Proportion (%) de ménages ayant été affectés par un choc selon le type de choc



Source: INS, EPICOVID-19, Avril 2022

¹²Ce pourcentage est le complément à 100 de ceux qui n'ont subi aucun choc (50,2%), modalité présenté dans le graphique.

¹³Aux premier et second passages, la période concernée allant du 18 mars 2020 (date de l'entrée en vigueur de mesures restrictives) à la veille de l'enquête ; tandis qu'au troisième passage, la question portait sur les 30 derniers jours précédent l'enquête.

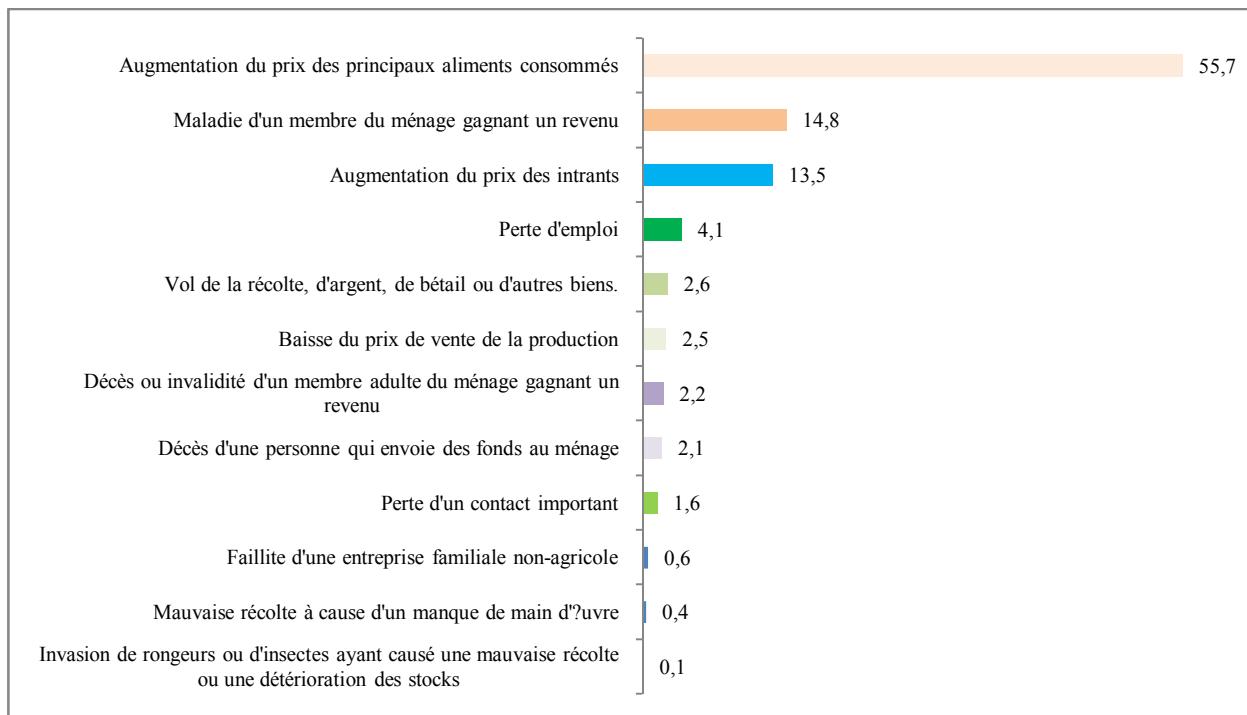
5.1.1.2 Chocs les plus sévères subis par les ménages

Il a été demandé aux ménages de donner le choc le plus sévère parmi ceux subis sur la période concernée. Il ressort des résultats que l'augmentation du prix des principaux aliments consommés est le choc le plus cité comme ayant sévèrement impacté les ménages.

En effet, la proportion des ménages ayant déclaré que l'augmentation du prix des principaux aliments consommés a eu un impact sévère sur leurs conditions de vie est allé croissant avec le temps ; de 18,9% au premier passage, elle se situe à 55,7% au troisième passage en passant par 27% au second passage. Le résultat observé au troisième passage peut s'expliquer par la flambée des prix observée sur les marchés.

En plus de ce choc plus cité à tous les passages, le second dans la liste des chocs sévères subis est la perte d'emploi (15,7%) premier passage, l'augmentation des prix des intrants (26,2%) au deuxième passage et la maladie d'un membre du ménage gagnant un revenu (14,8%) au troisième passage.

Graphique 5.2 : Proportion de ménages suivant le choc le plus sévère subi

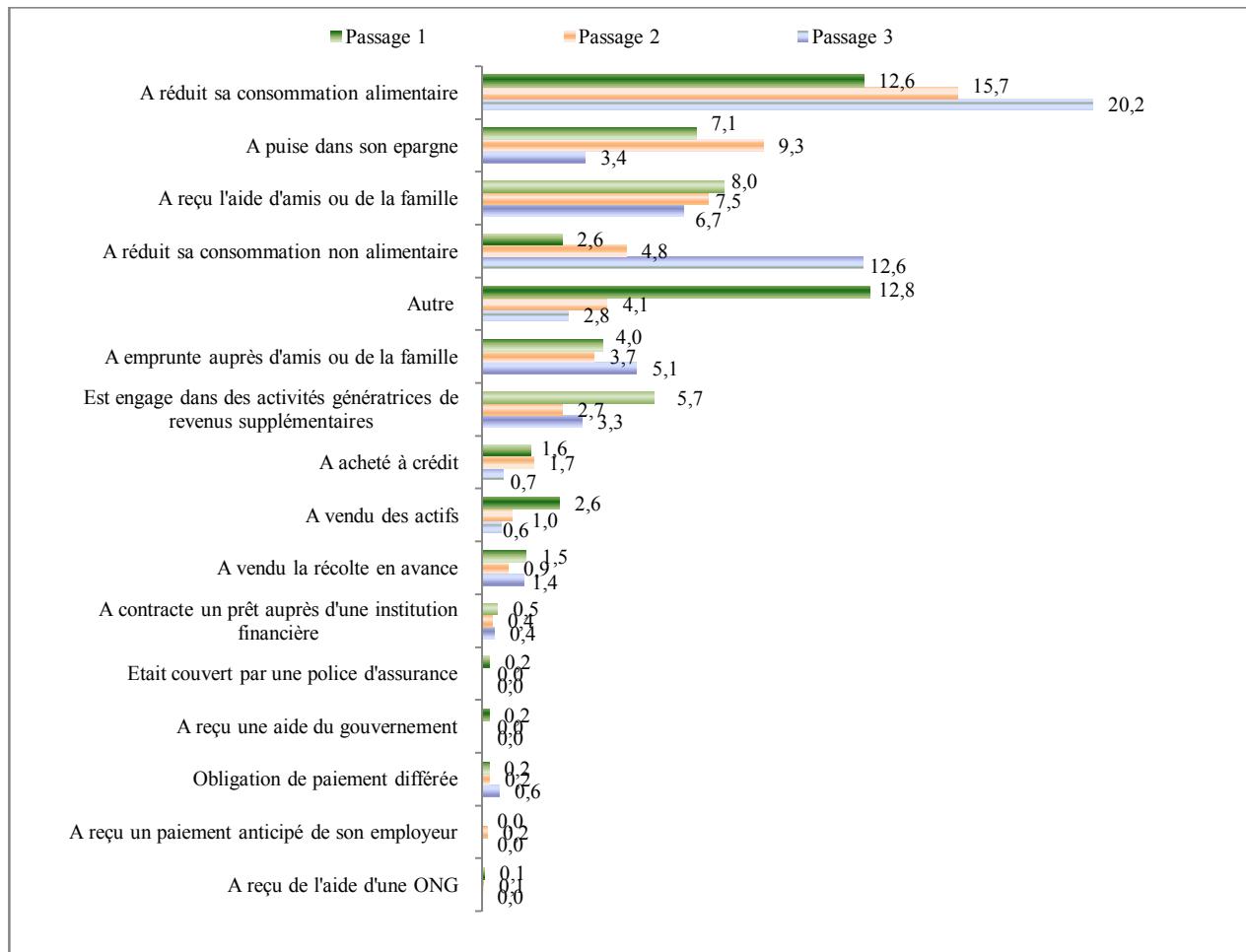


Source: INS, EPICOVID-19, Avril 2022

5.1.2 Stratégies adoptées par les ménages

Au cours des passages, on a posé la question aux enquêtés de savoir "Quelle a été la stratégie adoptée par le ménage après le [CHOC]pour faire face à cette situation ?". Au troisième passage, 42,1% des ménages ont subi la situation et n'ont rien fait pour y faire face. Ce pourcentage était de 48,1% au second passage et de 40,4% au premier passage. Pour plus de la moitié des ménages qui ont entrepris une action quelconque pour faire face aux chocs subis, il s'est agi, entre autres, de la réduction de la consommation alimentaire (12,6%, 15,7% et 20,2% respectivement au 1^{er}, 2^e et 3^e passage), de la désépargne (7,1%, 9,3% et 3,4% respectivement au 1^{er}, 2^e et 3^e passage) et du recours à l'aide familiale (8,0%, 7,5% et 9,3% au 1^{er}, 2^e et 3^e passage respectivement).

Graphique 5.3 : Répartition de ménages selon les stratégies pour faire face aux différents chocs



Source: INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

5.2 Protection sociale : Assistance reçue par les ménages

La protection sociale est l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective qui permettent aux individus ou aux ménages de faire face financièrement aux conséquences des risques sociaux, à savoir une baisse des ressources ou une hausse des dépenses. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la protection sociale est une série d'interventions ayant pour but de réduire la vulnérabilité et les risques sociaux et économiques, et d'atténuer la pauvreté extrême et les carences.

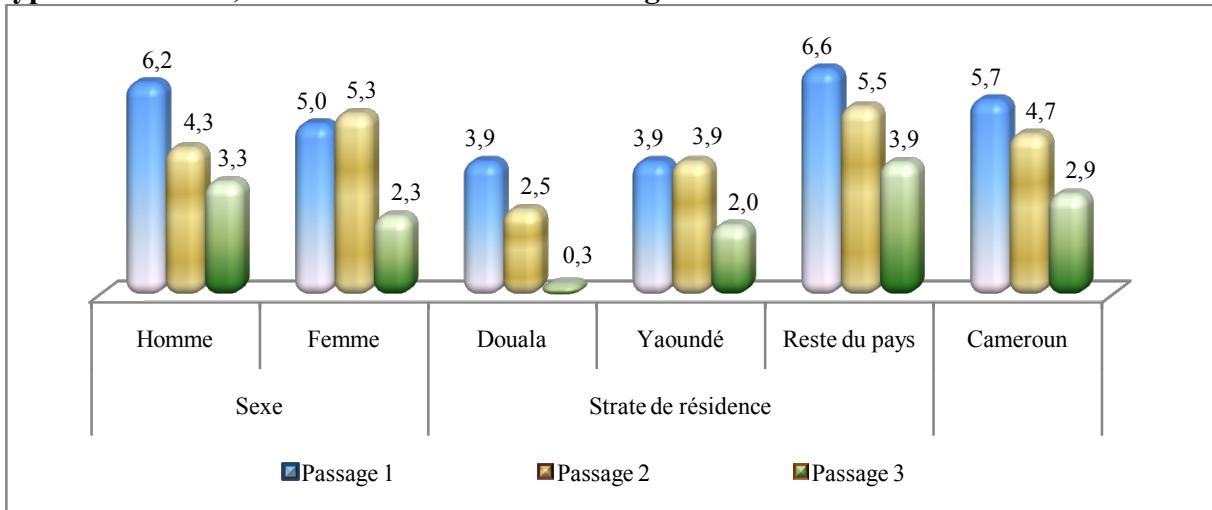
Dans le cadre de cette étude, cet aspect a été appréhendé à travers les différents types d'assistance (nourriture gratuite, transferts monétaires directs, autres transferts en nature différents de nourriture) reçus par les ménages.

Dans l'ensemble, il ressort du graphique 5.4 ci-après que l'assistance reçue par les ménages depuis le début de la pandémie à coronavirus est de faible ampleur. En effet, le pourcentage des ménages dont au moins un membre a bénéficié d'au moins un des trois types d'assistance précédemment cités est en constante décroissance. Il est passé de 5,7% en février 2021 à 4,7% en juillet 2021 puis à 2,9% en avril 2022.

Aux premier et troisième passages, le pourcentage des ménages dirigés par les hommes ayant bénéficié d'une assistance est supérieur à celui des ménages dirigés par les femmes. On a observé une tendance inverse au deuxième passage.

Dans la ville de Douala, le nombre de ménages dont au moins un membre a reçu au moins un type d'assistance a presque chuté à zéro à la troisième phase de l'enquête.

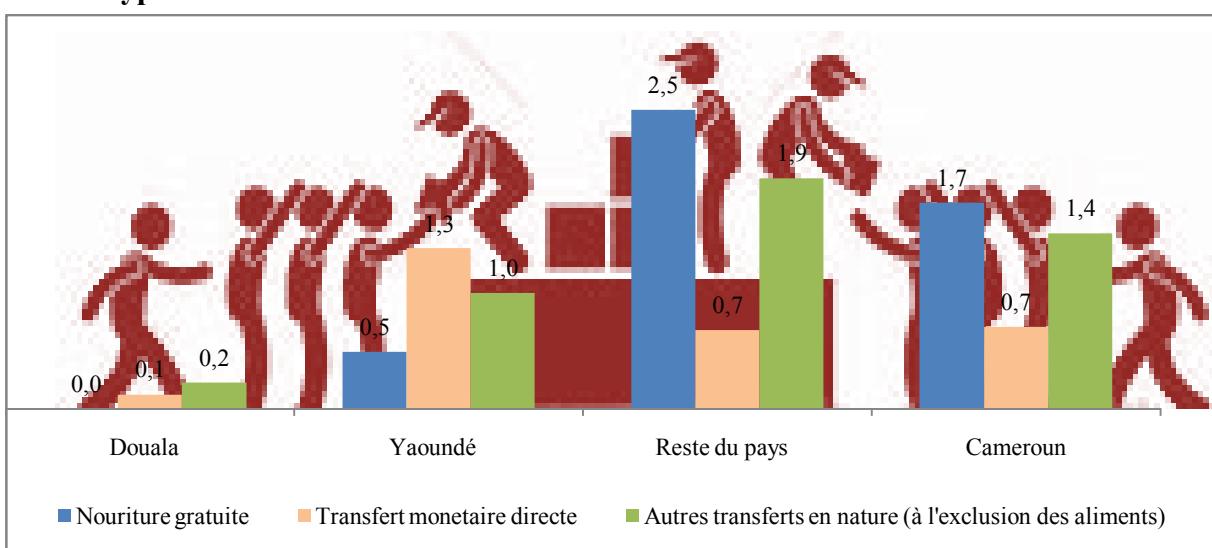
Graphique 5.4 : Proportion de ménages dont au moins un membre a reçu au moins un type d'assistance, selon le sexe du chef de ménage et la strate de résidence



Source: INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

Pour le troisième passage, les types d'assistance reçus sont par ordre d'importance : la nourriture gratuite, les transferts en nature autres que les aliments, et les transferts monétaires directs. Non seulement cet ordre a changé par rapport aux précédentes vagues, où les transferts en nature autres que les aliments étaient les plus importants, mais de façon générale, chaque type d'assistance a baissé. Ce changement d'ordre d'importance peut être dû à l'augmentation du prix des denrées alimentaires sur le marché. En effet, les ménages se trouvant dans l'incapacité de se nourrir correctement, pourraient faire de plus en plus recours à l'assistance en termes de nourriture gratuite.

Graphique 5.5 : Proportion de ménages dont au moins un membre a reçu une assistance, selon le type d'assistance



Source: INS, EPICOVID-19, Avril 2022

L'analyse de la valeur monétaire des différentes formes d'assistance reçues par les ménages depuis le début du mois de mars 2020 a également été faite. Il se dégage globalement que les valeurs monétaires des aides ont augmenté entre le premier et le second passage, mais ont baissé entre le deuxième et le troisième passage.

La baisse la plus importante de la valeur monétaire moyenne de ces assistances entre juillet 2021 (passage 2) et avril 2022 (passage 3) est observée pour les autres transferts en nature (à l'exclusion des aliments) dont la valeur moyenne est passée de 105 835 FCFA à 18 154 FCFA.

Comme au premier, les transferts monétaires (36 165 FCFA) à cette troisième passage sont les plus importants. Ils sont néanmoins suivis par les autres transferts en nature non alimentaires (18 154 FCFA) et la nourriture gratuite (16 686 FCFA). Pour la ville de Douala, la forme d'assistance la plus importante est le transfert monétaire direct (80 000 FCFA). Pour la ville de Yaoundé, la nourriture gratuite (45 785 FCFA) est la forme d'assistance la plus importante aux deux premiers passages.

Suivant le sexe du chef de ménage, la valeur moyenne de l'assistance reçue par les ménages dirigés par les hommes est supérieure à celle des ménages dirigés par les femmes. Cette tendance reste la même sur les trois passages.

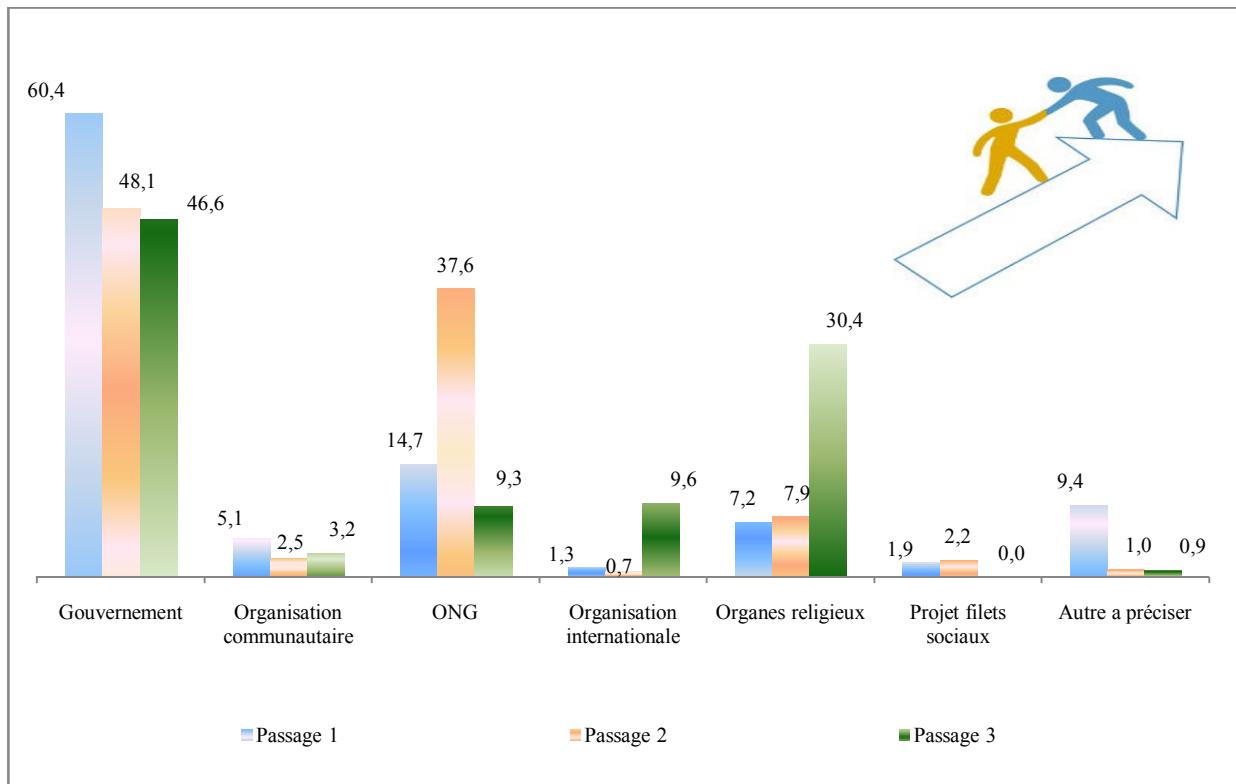
Tableau 5.1 : Valeur moyenne (en FCFA) de l'assistance reçue par au moins un membre du ménage depuis le début du mois de mars 2020, selon le type d'aide

	Nourriture gratuite			Transfert monétaire direct			Autres transferts en nature (à l'exclusion des aliments)		
	Passage 1	Passage 2	Passage 3	Passage 1	Passage 2	Passage 3	Passage 1	Passage 2	Passage 3
Sexe du chef de ménage									
Masculin	11 828	29 950	17 590	39 534	83 708	37 663	8 512	151 538	20 054
Féminin	8 342	11 115	12 902	41 290	32 844	31 487	3 687	19 363	12 223
Strate d'enquête									
Douala	9 583	3 500	0	49 642	51 358	80 000	3 466	10 000	20 000
Yaoundé	9 689	4 088	45 785	10 000	151 204	24 785	4 856	1 581	26 192
Reste du pays	10 941	26 578	15 092	39 211	30 414	40 433	8 048	117 698	17 033
Ensemble	10 762	22 262	16 686	39 890	57 689	36 165	7 107	105 835	18 154

Source: INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

Il se dégage de l'analyse des données des trois passages que les assistances reçues par les ménages proviennent le plus du Gouvernement (46,6%), malgré le fait que l'ampleur a baissé avec le temps (de 60,4% au premier passage à 46,6% au troisième passage). A la suite de cette première source, les ONG (passage 2) et les organismes religieux (passage 3) sont plus cités parmi les sources d'assistance.

Graphique 5.6 : Proportion de ménages dont au moins un membre a reçu une assistance selon l'origine de l'assistance



Source: INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En réaction à la pandémie de coronavirus dont les premiers cas de contamination ont été enregistrés au Cameroun le 06 mars 2020, le Gouvernement, à la suite de l'OMS a pris un certain nombre de mesures restrictives visant à freiner la propagation de cette maladie. Le présent rapport visait à faire une troisième évaluation, neuf mois après la deuxième, de l'impact de cette pandémie sur les conditions de vie des ménages. Les données analysées pour cette troisième vague porte sur un échantillon de 1 411 ménages entièrement enquêtés avec succès parmi ceux interviewés à la deuxième vague. Tout comme à la première et deuxième vague, cette taille de l'échantillon a permis d'avoir des résultats représentatifs non seulement au niveau de l'ensemble du pays, mais aussi des villes de Douala, de Yaoundé et du reste du pays (excepté ces deux villes).

Il ressort des résultats que la quasi-totalité des ménages ont déjà entendu parler de la pandémie à coronavirus comme il a été relevé depuis la première vague, même si quelques-uns ne la considère pas comme dangereuse. Près de 2 chefs de ménage sur 10 se disent non satisfaits des mesures prises par le Gouvernement pour faire face à la pandémie. La raison la plus évoquée est l'absence d'assistance financière de la part du Gouvernement.

En termes d'impact sur les activités des ménages, le pourcentage de chefs de ménage sans emploi au moment de l'enquête alors qu'ils en avaient avant la pandémie est passé de 3,8% au mois de février à 2,5% en juillet 2021 ; la principale raison de cette perte d'emploi étant directement liée à la COVID-19. L'évolution de ces chiffres permet de dire que quelques-uns (1,3%) de ceux qui ont perdu leur emploi au cours de la période COVID-19 auraient réussi à s'insérer à nouveau sur le marché du travail. Cependant, cette pandémie continue de provoquer des pertes, des changements, des perturbations d'emplois et de revenus des ménages.

En ce qui concerne l'accessibilité aux services de base, il se dégage que la pandémie ne les a, globalement, pas beaucoup impacté négativement. En ce qui concerne l'accessibilité au traitement de la COVID-19, le pourcentage de ménages ayant enregistré au moins un malade de la COVID-19 et qui ont reçu le traitement est passé de 83,9% lors du 1^{er} round à pratiquement 100% aux second et troisième rounds. Ce résultat traduit le fait que l'assistance accordée par le Gouvernement aux ménages en termes d'accès au traitement contre la COVID-19 s'est améliorée avec le temps.

Cette étude s'est également intéressée à l'acceptabilité des tests et des vaccins par les ménages. Il ressort des résultats que plus de sept chefs de ménage sur dix se disent prêts à se faire tester gratuitement contre la COVID-19. Cependant, seuls près de quatre chefs de ménage sur dix déclarent être prêts à se faire vacciner contre la COVID-19, si un vaccin leur était proposé. Ce sentiment réfractaire au vaccin est plus observé dans les villes de Douala et Yaoundé comparativement au reste du pays.

Au vu de ces résultats, les recommandations suivantes ont été formulées pour être mises en œuvre par le Gouvernement et ses partenaires impliqués, dans le but de renforcer ou d'améliorer l'efficacité de la stratégie de riposte à la COVID-19. Il s'agit de:

- Accélérer la mise en place de la sécurité sociale et élargir sa couverture dans le but de prendre en charge les personnes se trouvant dans les situations de vulnérabilité du fait de la propagation de la COVID-19 ;

- Poursuivre/élargir les mesures de soutien aux entreprises formelles et informelles pour sauver les emplois et préserver le pouvoir d'achat des ménages ;
- Poursuivre la sensibilisation sur le respect strict des mesures barrières, en mettant un focus sur celles moins connues ou moins respectées, notamment celles recommandant d'éviter de toucher le visage, les rassemblements avec beaucoup de gens, de respecter la distance d'au moins un mètre entre personnes ;
- Poursuivre la sensibilisation sur le comportement à adopter en cas de soupçon de cas de malade COVID-19 ;
- Le MINESEC devrait poursuivre la sensibilisation et l'information de la population par rapport aux opportunités offertes aux apprenants en mettant les cours en ligne ;
- L'électricité et l'internet devraient être rendus beaucoup plus accessibles aux populations pour faciliter l'apprentissage des enfants ;
- Veiller à l'effectivité de la gratuité du traitement dans les centres de prise en charge ;
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation et de communication de masse pour faciliter l'adhésion de la majorité de la population à la vaccination contre la COVID-19.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INS (2020), *Evaluation des effets socioéconomiques du Coronavirus (COVID-19) au Cameroun. Principaux résultats de l'enquête d'opinion réalisée auprès des ménages et des entreprises du 26 avril au 10 mai 2020- Phase 1.*

João Pedro Azevedo, Amer Hasan, Diana Goldemberg, SyedahAroob Iqbal, Koen Geven (June 2020), WORLD BANK GROUP, *Simulating the Potential Impacts of COVID-19 School Closures on Schooling and Learning Outcomes, A Set of Global Estimates*, Policy Research Working Paper9284.

JOSEPH Waksberg(1978), *Sampling Methods for Random Digit Dialing*.Journal of the American Statistical Association, Vol.73, N°361 (Mar., 1978).

Massey J. T., O'Connor, D., Krótki(1997),*Response rates in random digit dialing RDD telephone surveys. In 1997 Proceeding of the section on survey research methods. American Statistical Association.*

MINSANTE (2022), Rapports de situation COVID-19, N°62 à 127, 2021 à 2022.

<https://covid19.minsante.cm/actualites/>

<https://www.spm.gov.cm/site/?q=fr/content/strategie-gouvernementale-de-riposte-face-la-pandemie-de-coronavirus-covid-19>

<https://www.journalducameroun.com/le-cameroun-prend-sept-nouvelles-mesures-pour-lutter-contre-le-covid-19-sur-son-territoire/>

<https://www.investiraucameroun.com/actualites-investir-au-cameroun/0105-14452-covid-19-pour-des-raisons-economiques-le-cameroun-assouplit-ses-mesures-de-restriction>

<https://www.fao.org/social-protection/overview/whatissp/fr/>

ANNEXE

Annexe 1 : Disponibilité et évolution des prix de la première denrée alimentaire la plus consommée dans la région, et respect des mesures barrières contre la COVID-19, changement d'emploi

Tableau a.1: Pourcentage de ménages dans la localité de qui le bien 1 le plus consommé est disponible et répartition de ménages suivant leur avis sur l'évolution du bien 1 le plus consommé dans la région depuis le mois de mars

Caractéristique du ménage	Pourcentage de ménages dont le bien 1 est disponible dans la localité			Evolution des prix première denrée alimentaire la plus consommée dans la région depuis le mois de mars												Total
	Passage 1	Passage 2	Passage 3	Passage 1	Passage 2	Passage 3	Passag e 1	Passag e 2	Passag e 3	Passag e 1	Passag e 2	Passag e 3	Passag e 1	Passag e 2	Passag e 3	
Sexe du Chef de ménage																
Homme	94,7	98,1	94,8	70,1	73,8	91,1	19,3	20,1	6,2	1,2	0,8	0,4	9,4	5,3	2,4	100,0
Femme	96,1	96,8	96,4	81,2	77,1	91,0	14,3	19,9	6,7	0,4	0,6	1,0	4,1	2,4	1,4	100,0
Groupe d'âges																
15-19 ans	98,2	99,3	95,8	56,6	63,8	92,8	25,1	28,2	4,9	1,7			16,7	8,0	2,3	100,0
20-34 ans	94,9	97,5	94,9	74,2	72,8	89,6	17,8	22,6	6,9	0,8	1,3	0,8	7,2	3,3	2,7	100,0
35-49 ans	95,3	98,3	95,9	75,3	78,3	93,7	17,1	17,6	5,0	0,9	0,1	0,5	6,7	4,0	0,7	100,0
50-64 ans	96,3	94,8	95,0	77,5	76,3	88,3	15,4	15,4	10,4	1,1	1,0	0,3	6,0	7,3	1,1	100,0
65 ans ou plus	95,9	99,6	96,8	84,3	78,8	94,5	13,3	16,8	2,2				2,4	4,4	3,3	100,0
NSP	91,6	97,9	95,1	70,8	77,9	89,5	14,9	16,7	3,3	2,3	1,1		12,0	4,3	7,1	100,0
Taille du ménage																
Une personne	94,2	97,7	94,6	76,3	75,6	92,1	14,9	20,1	4,9	1,2	0,7	0,1	7,6	3,6	2,8	100,0
Deux personnes	95,7	98,3	94,8	71,1	76,5	92,6	20,4	18,1	5,4	0,5	0,5	1,5	8,0	4,8	0,5	100,0
Trois personnes	96,6	96,5	99,3	73,2	70,0	86,7	19,5	22,7	11,6	0,6	0,8	1,5	6,7	6,5	0,1	100,0
Quatre personnes ou plus	98,2	96,1	99,0	73,8	70,6	81,6	20,1	22,6	16,4	1,2	2,3	0,3	4,9	4,4	1,7	100,0
Strate de résidence																
Douala	96,6	99,9	96,5	72,1	73,6	88,3	17,2	22,0	6,3	0,8	1,3	0,4	9,9	3,1	5,0	100,0
Yaoundé	96,4	97,4	98,0	64,4	77,0	96,5	21,8	14,6	1,2		0,2	0,4	13,8	8,2	1,9	100,0
Reste du pays	94,4	97,1	94,3	77,2	74,8	90,3	16,3	20,8	7,8	1,2	0,7	0,7	5,3	3,6	1,2	100,0
Ensemble	95,1	97,6	95,3	74,3	75,0	91,1	17,3	20,0	6,4	0,9	0,8	0,6	7,5	4,3	2,0	100,0

Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

Tableau a.1 : Pourcentage de chefs de ménage, qui au cours des 7 derniers jours, ont déclaré respecter les gestes barrières plus que d'habitude par sexe

	Laver les mains, plus souvent que d'habitude	Eviter de serrer la main/salutations basées sur le contact physique, plus souvent que d'habitude	Eviter le rassemblement de plus de 50 personnes	Réduction du nombre de fois où on allé au marché/magasin d'alimentation	Réduction du nombre de fois où il est allé au lieu du culte	Annuler projet de voyage à cause de COVID-19
Homme						
Passage 1	73,5	60,5	50,6	40,2	34,9	29,0
Passage 2	71,4	55,9	38,2	33,8	28,4	25,9
Passage 3	57,0	32,0	18,8	15,2	11,8	12,3
Femme						
Passage 1	82,7	65,8	57,4	43,8	40,3	34,4
Passage 2	70,3	55,4	40,0	29,9	27,1	24,2
Passage 3	60,0	34,9	19,0	18,6	16,8	12,6
Douala						
Passage 1	75,8	63,4	52,8	43,3	41,9	28,5
Passage 2	69,9	52,1	31,9	31,7	29,0	17,7
Passage 3	63,8	39,7	25,5	22,7	17,9	10,7
Yaoundé						
Passage 1	74,8	61,4	51,2	39,3	40,4	30,4
Passage 2	77,7	58,8	41,2	35,7	29,0	17,9
Passage 3	57,0	30,7	16,3	11,5	7,2	9,9
Reste du pays						
Passage 1	77,5	62,4	53,5	41,7	34,9	31,5
Passage 2	69,6	55,9	40,2	31,7	27,4	29,3
Passage 3	57,0	32,1	18,0	16,3	14,4	14,0
Ensemble						
Passage 1	76,8	62,4	53,0	41,6	36,9	30,8
Passage 2	71,0	55,7	38,9	32,4	27,9	25,3
Passage 3	58,2	33,1	19,0	16,6	13,8	12,6

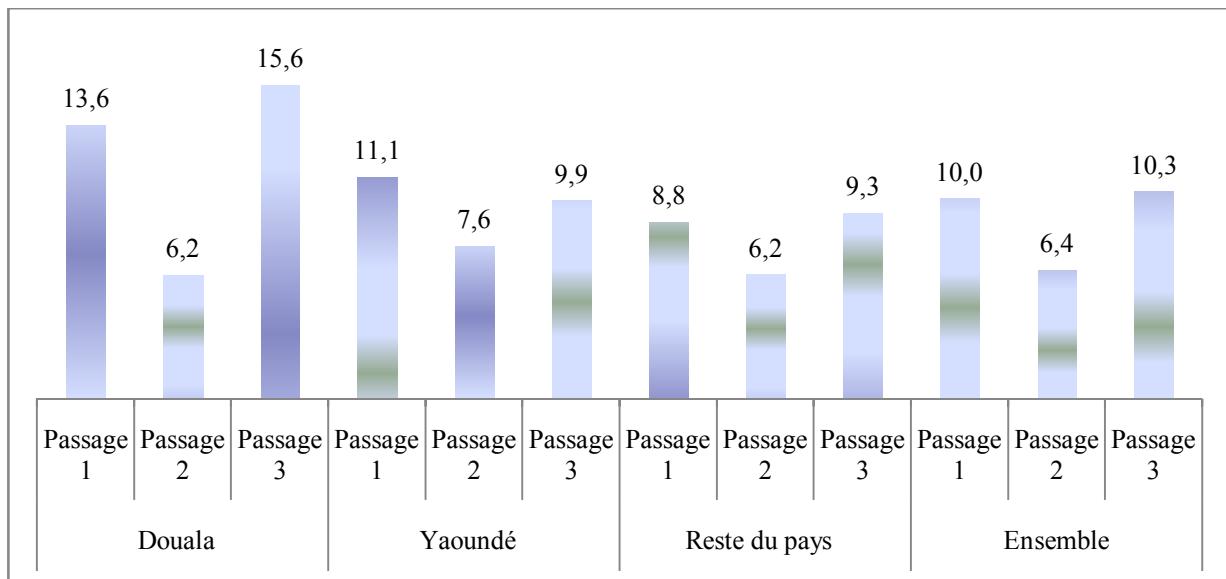
Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

Tableau a.2: Répartition (%) de chefs de ménage selon leur situation vis-à-vis de l'emploi

Caractéristiques		Situation de l'emploi			
		Actuellement en emploi	Sans emploi actuellement mais travaillait avant le 18 mars 2020	Sans emploi actuellement et avant le 18 mars 2020	Total
Strate de résidence					
Douala	Passage 1	83,4	6,0	10,7	100,0
	Passage 2	85,9	3,3	10,8	100,0
	Passage 3	89,6	1,7	8,7	100,0
Yaoundé	Passage 1	81,1	4,7	14,2	100,0
	Passage 2	78,6	4,2	17,1	100,0
	Passage 3	86,8	4,6	8,6	100,0
Reste du pays	Passage 1	83,8	3,0	13,1	100,0
	Passage 2	89,7	1,8	8,4	100,0
	Passage 3	92,2	1,2	6,6	100,0
Sexe					
Homme	Passage 1	88,7	2,8	8,5	100,0
	Passage 2	91,2	1,9	6,9	100,0
	Passage 3	94,3	1,4	4,4	100,0
Femme	Passage 1	74,0	5,6	20,4	100,0
	Passage 2	80,0	3,5	16,4	100,0
	Passage 3	84,9	2,9	12,3	100,0
Groupe d'âges					
15-34 ans	Passage 1	79,0	4,5	16,5	100,0
	Passage 2	82,9	3,3	13,8	100,0
	Passage 3	88,5	2,4	9,1	100,0
35-64 ans	Passage 1	90,1	2,8	7,0	100,0
	Passage 2	92,5	1,8	5,7	100,0
	Passage 3	93,1	1,5	5,5	100,0
65 ans ou plus	Passage 1	62,2	2,7	35,1	100,0
	Passage 2	77,2	2,9	19,9	100,0
	Passage 3	90,0	2,5	7,5	100,0
NSP/Non déclaré	Passage 1	78,6	6,1	15,3	100,0
	Passage 2	88,5	0,7	10,8	100,0
	Passage 3	96,9	0,0	3,1	100,0
Ensemble	Passage 1	83,3	3,8	12,9	100,0
	Passage 2	87,2	2,5	10,3	100,0
	Passage 3	90,9	1,9	7,2	100,0

Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

Graphique a.3 : Pourcentage de chef de ménage ayant changé l'emploi au cours de la période de COVID-19



Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

Tableau a.3 : Répartition de ménages selon les stratégies pour faire face aux différents chocs

Strate de résidence		Nourriture gratuite	Transfert monétaire directe	Autres transferts en nature (à l'exclusion des aliments)
Douala	Passage 1	1,0	1,1	2,3
	Passage 2	0,7	1,9	0,4
	Passage 3	0,0	0,1	0,2
Yaoundé	Passage 1	1,7	0,2	2,7
	Passage 2	1,4	2,2	1,0
	Passage 3	0,5	1,3	1,0
Reste du pays	Passage 1	2,9	1,2	4,0
	Passage 2	2,3	1,8	3,2
	Passage 3	2,5	0,7	1,9
Ensemble	Passage 1	2,4	1,0	3,5
	Passage 2	1,9	1,9	2,3
	Passage 3	1,7	0,7	1,4

Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

Tableau a.5 : Proportion (%) de ménages ayant été affectés par un choc selon le type de choc

Ordre de passage	Maladie				Faillite d'une entreprise familiale non-agricole	Vol de la récolte, d'argent, de bétail ou d'autres biens	Mauvaise récolte à cause d'un manque de main d'œuvre	Invasion de rongeurs ou d'insectes ayant causé une mauvaise récolte ou une détérioration des stocks	Augmentation du prix des intrants	Baisse du prix de vente de la production	Augmentation du prix des principaux aliments consommés		
	Décès ou invalidité d'un membre adulte du ménage gagnant un revenu	Décès d'une personne qui envoie des fonds au ménage	Membre du ménage gagnant un revenu	Perte d'un contact important								Autre	Aucun
Douala	Passage 1	3,6	3,3	6,9	6,3	17,3	2,4	2,6	0,1	0,2	4,1	3,3	16,3
	Passage 2	0,0	0,9	5,7	1,7	4,3	2,8	1,4	2,0	1,9	2,6	2,2	14,9
	Passage 3	1,4	2,1	7,2	2,1	3,8	0,1	0,9	0,2	0,0	6,7	2,6	20,9
Yaoundé	Passage 1	5,6	2,3	7,0	4,8	9,1	3,0	2,5	1,2	0,8	7,0	4,7	19,8
	Passage 2	0,8	1,3	4,9	1,4	4,6	1,5	0,5	1,0	0,4	3,1	3,4	25,1
	Passage 3	1,9	0,7	9,1	0,7	4,8	0,9	1,6	0,2	0,0	4,8	0,7	49,7
Reste du pays	Passage 1	4,0	2,9	7,1	2,7	8,2	2,7	5,1	4,7	3,3	7,6	8,8	16,3
	Passage 2	1,9	1,6	3,9	2,4	2,9	1,8	3,7	2,1	4,3	6,4	4,5	13,1
	Passage 3	0,8	0,9	7,8	0,7	1,5	0,4	1,9	0,7	1,2	6,9	2,7	31,9
Ensemble	Passage 1	4,2	2,9	7,1	3,6	9,9	2,7	4,3	3,4	2,4	6,9	7,2	16,8
	Passage 2	1,4	1,4	4,3	2,1	3,4	1,9	2,8	1,9	3,2	5,2	3,9	15,4
	Passage 3	1,1	1,1	7,9	0,9	2,4	0,4	1,7	0,5	0,8	6,5	2,3	33,1

Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

Tableau a.6 : Proportion (%) de ménages affectés par l'insécurité alimentaire

	Sécurité alimentaire			Insécurité alimentaire légère			Insécurité alimentaire modérée			Insécurité alimentaire sévère		
	Passage 1	Passage 2	Passage 3	Passage 1	Passage 2	Passage 3	Passage 1	Passage 2	Passage 3	Passage 1	Passage 2	Passage 3
Strate de résidence												
Douala	33,5	31,9	31,6	14,9	13,0	11,7	11,3	12,6	15,1	40,3	42,6	41,6
Yaoundé	31,0	34,2	36,4	11,8	10,6	7,4	10,9	8,8	8,5	46,3	46,5	47,7
Reste du pays	33,8	30,2	30,4	10,4	13,3	13,2	10,4	14,5	12,7	45,4	42,0	43,7
Sexe du Chef de ménage												
Homme	34,6	34,5	32,8	11,9	12,7	12,1	10,8	11,6	13,4	42,8	41,2	41,8
Femme	31,1	25,2	29,6	10,5	12,9	11,7	10,3	16,2	10,6	48,0	45,7	48,1
Groupe d'âge du Chef de ménage												
15-34 ans	35,4	31,6	28,6	11,1	14,1	14,6	10,2	13,9	13,8	43,3	40,5	43,0
35-64 ans	30,0	29,5	34,8	11,0	11,9	9,6	11,7	12,9	11,0	47,3	45,7	44,5
65 ans ou plus	42,4	22,9	31,8	12,9	15,5	3,2	3,9	8,2	2,4	40,7	53,4	62,5
NSP	35,2	48,3	31,9	16,8	6,1	10,6	9,2	12,1	16,7	38,8	33,5	40,8
Ensemble	33,3	31,2	31,6	11,4	12,8	11,9	10,6	13,2	12,4	44,7	42,8	44,0

Source : INS, EPICOVID-19, Février 2021, Juillet 2021 et Avril 2022

Annexe 2 : Liste du personnel impliqué

COORDINATION GENERALE

Noms et Prénoms	Fonction
TEDOU Joseph	Directeur Général de l’Institut National de la Statistique
SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin	Directeur Général Adjoint de l’Institut National de la Statistique

COORDINATION TECHNIQUE

Noms et Prénoms	Fonction
NIEKOU Rosalie	Chef de Division des Statistiques Sociales et du suivi de l’Inflation/Coordonnatrice Technique
TINGA YEPDO Joël Maturin	Chargé d’Etudes Assistant/Coordonnateur Technique Adjoint

PREPARATION TECHNIQUE

N°	NOMS ET PRENOMS	Fonction
1.	NIEKOU née NDJONKAM Rosalie	DDS/D1
2.	DZOSSA Anaclet Désiré	DDS/D2
3.	NDEFFO GOUOPE Guy	DIN/D1
4.	TCHAMGOUE Honoré	DDS/D1/CE3
5.	NGONO Ghislaine	DDS/D2/CE1
6.	WOUNANG SONFACK Romain	DDS/D3/CE1
7.	TCHOUDJA Victorien	DIN/D1/CEA1
8.	NANTCHOUANG Azer	DDS/D1/CEA1
9.	VOUFO Ebenezel Patrice	DDS/D1/CEA3
10.	TINGA YEPDO Joël Maturin	DDS/D1/CEA3
11.	MFOMBANG Marie France	DDS/D1/Cadre
12.	YOUSSOUF FEYSSAL DAWA	DDS/D1/Cadre

REDACTION

N°	NOMS ET PRENOMS	Fonction
1.	TEDOU Joseph ou son représentant	DG INS
2.	NIEKOU née NDJONKAM Rosalie	DDS/D1
3.	DZOSSA Anaclet Désiré	DDS/D2
4.	FOMO née TEULAWO Marie Antoinette	DDS/D3
5.	NDEFFO GOUOPE Guy	DIN/D1
6.	FIONG Jean Bosco	DDS/D1/CE2
7.	TCHAMGOUE Honoré	DDS/D1/CE3
8.	WOUNANG SONFACK Romain	DDS/D3/CE1
9.	LACGNI Carlos	DIN/D1/CE2
10.	TCHOUDJA Victorien	DIN/D1/CEA1
11.	TATSINKOU Christophe	DCR/D1/CE1
12.	NANTCHOUANG Azer	DDS/D1/CEA1
13.	KETCHOUUM NGAHANE Geoffroy Casimir	DDS/D1/CEA2
14.	TINGA YEPDO Joël Maturin	DDS/D1/CEA3
15.	VOUFO Ebenezel Patrice	DDS/D1/CEA3
16.	TAME DJOKAM Thierry	DIN/D1/CEA2

N°	NOMS ET PRENOMS	Fonction
17.	MATO Monique	DDS/D1/Cadre
18.	MFOMBANG Marie France	DDS/D1/Cadre
19.	YOUSSOUF FEYSSAL DAWA	DDS/D1/Cadre
20.	MOUHAMADOU MANDSOUR	DDS/D1/Cadre
21.	DJIDERE Claude	DDS/D1/Cadre
22.	MAZEKUI TAKUETE Judith Laure	DDS/D1/personnel d'appui

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

N°	NOMS ET PRENOMS	Fonction
1.	FOBASSO Jean	DAF
2	BUGHA Alain	DAF/SDRH
3.	NGO PONDI Benjamine Rose	DAF/SDRH
4.	KETCHA NANA Odile épouse YOUNGOU	DAF/SDRH/SSP
5.	JEUKE Juliette Aimée	DDS/Secrétaire
6.	TCHOWOMPI Léontine	DDS/Secrétaire
7.	MAZEKUI TAKUETE Judith Laure	DDS/Secrétaire

EQUIPE DE COLLECTE DE DONNEES

Premier passage

1. AKOUMBA Audrey
2. ASSIATOU HAMIDOU Madina
3. BANEMB Elisabeth Doriane
4. BANINLA Véra
5. BIKOÏ Emmanuel
6. BILOA NYAMSI Marie Ange
7. BITA ONGOLO Marc Aurele
8. DEUTCHO TCHAMKO Charlie
9. DZOUKOU NINELLE Alix
10. EBANDA Saint Hilaire
11. ELOMO AMOUGUI Yves
12. ESSOMBA René Martin
13. GUESSOM KAMGA Joseline
14. HISSEN BOUKAR Deuxième Jumeau
15. HOMBO EBIA Julio
16. JEUKE NGOUGNI Ines Ulrielle
17. KAMGA Prisca
18. KOUAMI BIOUELE Linda Nadine
19. MALOKA NYABONNE Louis Tresor
20. MANI TSANGA Louis Marie
21. MATEÑE PEKAM Orianne Noëlle
22. MBEME Véronique Michael
23. MBOUEMBOUE NDJIMOUN AOUDOU Bilal
24. NDZI Breandaline
25. NGONO Rachelle Sydney
26. NGONYAP HANKOU Inès
27. NGOUMOU NGA MESSI Eléonore Clémentine
28. NGUIMTSIA Oriane Ruphine MAFOBIET
29. NJOCK Stéphane Serge
30. OBAKER Théophile
31. OLY Francine
32. PEPGA Siporah Laeticia
33. SIAKO BENJAMIN
34. TCHANGUE ZANFACK Estelle
35. TSALA BIDJOGO Babette Nancy

Deuxième passage

19. AKOUMBA Audrey
20. ASSIATOU HAMIDOU Madina
21. KOTCHAP Pelagie
22. BILOA NYAMSI Marie Ange
23. DEUTCHO TCHAMKO Charlie
24. DZOUKOU NINELLE Alix
25. EBANDA Saint Hilaire
26. ESSOMBA René Martin
27. GUESSOM KAMGA Joseline
28. HISSEN BOUKAR Deuxième Jumeau
29. HOMBO EBIA Julio
30. NYA NYA AchilleBrice
31. KAMGA Prisca
32. KOUAMI BIOUELE Linda Nadine
15. MATEÑE PEKAM Orianne Noëlle
16. MBEME Véronique Michael
17. MBOUEMBOUE NDJIMOUN AOUDOU Bilal
18. NDZI Breandaline
19. NGONO Rachelle Sydney
20. NGONYAP HANKOU Inès
21. NGOUMOU NGA MESSI Eléonore Clémentine
22. NGUIMTSIA Oriane Ruphine MAFOBIET
23. NJOCK Stéphane Serge
24. PEPGA Siporah Laeticia
25. Pierre Andrea BILOA LE SAVANT
26. SIAKO BENJAMIN
27. TCHANGUE ZANFACK Estelle
28. TSALA BIDJOGO Babette Nancy

Troisième passage

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| 1. APENE DERECK AZIWOH | 13 KOUAMI BIOUELE Linda Nadine |
| 2. ASSIATOU HAMIDOU Madina | 14 MATENE PEKAM Orianne Noëlle |
| 3. BILOA NYAMSI Marie Ange | 15 MBOUEMBOUE NDJIMOUN AOUDOU Bilal |
| 4. DEUTCHO TCHAMKO Charlie | 16 NDZI Breandaline |
| 5. DJIMESSI Ulriche | 17 NEAMOU NGUIOMBOH Nathael |
| 6. DONGUE Emile Joël | 18 NGONO Rachelle Sydney |
| 7. DZOUKOU NINELLE Alix | 19 NJIMESSI LILBRICHE |
| 8. EBANDA Saint Hilaire | 20 NKOTT BIKUN Frank Gaëtan |
| 9. GUESSOM KAMGA Joseline | 21 OLY Francine |
| 10. HISSEN BOUKAR Deuxième Jumeau | 22 SIAKO Benjamin |
| 11. KEMBOU KANO Willie | 23 TCHANGUE ZANFACK Estelle |
| 12. KOTCHAP Angèle Pélagie | 24 TSALA BIDJOGO Babette Nancy |

EQUIPE D'EXPLOITATION

NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand
TCHOUDJA Victorien